

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°3033 - MARDI 3 OCTOBRE 2017

BASSIN DU CONGO/CLIMAT

Des ministres africains en conclave à Brazzaville

Les ministres en charge de l'environnement et des finances des pays d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Est se réunissent

du 3 au 5 octobre à Brazzaville pour accélérer la mise en place de la Commission climat et le Fonds bleu pour le Bassin du

Congo, ainsi que le Fonds pour l'économie verte en Afrique centrale.

Cette réunion qui se tient à

quelques semaines de la 23e Conférence mondiale sur le climat (COP23), prévue du 6 au 17 novembre à Bonn, en Alle-

magne, permettra également aux Etats participants d'adopter une position commune à ce rendez-vous. **Page 3**

RENTREE SCOLAIRE

Un remarquable engouement dans les écoles techniques



Les élèves ont répondu présent le 1er jour de la rentrée

Les classes ont effectivement démarré hier à Brazzaville où l'on a constaté une forte présence des élèves et des enseignants dans les établissements secondaires d'enseignement technique.

« Au niveau de tous les sites que j'ai visités, les élèves sont là à un pourcentage d'environ 90%, mais pondéré par le fait que ceux qui n'ont pas de tenue scolaire ne devraient pas entrer dans les salles de classe. Donc, on peut penser que c'est une rentrée scolaire réussie », a conclu le ministre en charge de l'enseignement technique, Antoine Thomas Nicéphore Fylla, à l'issue de sa ronde dans plusieurs établissements de la capitale.

La présence des élèves a été cependant plus mesurée dans les établissements publics d'enseignement général de la capitale.

Page 6

INNOVATION

Des jeunes Congolais lancent les ampoules écologiques

Le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou a visité le 2 octobre à Brazzaville la société 3 Hommes Energy qui produit des ampoules écologiques et économiques vendues à bon prix. Les initiateurs du projet évaluent la durée de vie de ces ampoules à 50.000 heures soit 5 ans et espèrent ainsi baisser la consommation d'électricité au Congo.

Page 5

COMMÉMORATION

Le Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza célèbre ses onze ans d'existence

À l'occasion de la célébration, ce 3 octobre, des 11 ans d'existence du Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, où reposent les restes mortels de l'explorateur franco-italien et des membres de sa famille, la directrice de cette institution, Bélanda Ayessa, invoque, dans une interview exclusive, la vision futuriste de ce haut lieu chargé d'histoire.

Page 9



Belinda Ayessa

CONVERGENCE AFRICAINE

Entrevoir des solutions innovantes pour accélérer la croissance

Une conférence internationale consacrée à la recherche de solutions d'une inclusion africaine a regroupé, le 29 septembre à Casablanca au Maroc, des hautes personnalités d'Afrique et d'ailleurs, en vue de débattre sur les questions liées au développement global de l'Afrique.

Organisée par le journal panafricain, La Tribune Afrique, sur le thème : « Africa convergence : Les nouveaux champions du sud », cette rencontre a permis, à travers des



Photo de famille des panélistes à la 2ème conférence

échanges interactifs, d'esquisser des solutions à plusieurs goulots d'étranglements sur la voie de l'émergence du continent. « Notre conviction est aujourd'hui et plus que jamais, qu'il faut que l'Afrique

travaille dans le sens de la convergence qui implique cinq principes majeurs qu'il faille mettre ensemble », précisait l'initiateur de la conférence, Abdelmalek Alaoui.

Page 5

ÉDITORIAL

Onze ans...

Page 2

ÉDITORIAL

Onze ans ...

Nous étions le 11 octobre 2006 et l'Afrique tout entière assistait, étonnée pour ne pas dire médusée, au retour des restes mortels de Pierre Savorgnan de Brazza là même où celui-ci avait écrit, dix années durant, les plus belles pages de sa vie d'officier français lancé à la découverte de notre continent.

Voulu par la famille de l'illustre explorateur et soutenu par la plus haute autorité du Congo avec l'appui de l'Italie, de la France, de l'Algérie, cet événement sans précédent a marqué d'un sceau indélébile l'Histoire des relations entre l'Afrique et la lointaine Europe. Il a démontré, tout comme ce fut le cas pendant la seconde guerre mondiale lorsque Brazzaville devint la Capitale de la France Libre à l'initiative du Général de Gaulle, que la défense des valeurs communes crée entre les peuples des liens que rien finalement ne peut dissoudre.

Cette Histoire, l'institution qui gère le Mémorial où reposent aujourd'hui Pierre Savorgnan de Brazza et sa famille s'emploie, depuis, à en poursuivre l'écriture. Faisant de cet imposant monument et du vaste jardin qui l'entoure un lieu que parcourent chaque jour des centaines de visiteurs, elle a su également y constituer un point de rencontre, de débats, d'échanges vers lequel convergent de plus en plus de chercheurs, d'intellectuels venus de tous les horizons.

Si le onzième anniversaire du retour des restes mortels de Pierre Savorgnan de Brazza mérite une attention particulière, c'est précisément parce que le Mémorial qui porte son nom, loin de se reposer sur ses lauriers, s'apprête à franchir une nouvelle étape grâce à l'ouverture d'un centre culturel où coexisteront une bibliothèque, un amphithéâtre, une salle de conférences, un musée et certainement aussi des espaces réservés aux jeunes en quête de mémoire.

Il revient à la directrice du Mémorial, Béline Ayessa, de préciser les grandes lignes de ce nouveau projet, ce qu'elle fait dans le présent numéro de nos deux quotidiens, Les Dépêches de Brazzaville et Le Courrier de Kinshasa. Mais disons haut et fort, ici, que nous l'accompagnerons sans faillir dans cette nouvelle aventure tout comme nous l'avons fait lorsque s'imposa, il y a quinze ans, l'idée apparemment folle d'exaucer le vœu de Pierre Savorgnan de Brazza de vivre son éternité au cœur même du Congo, ce pays qu'il avait tant aimé.

Les Dépêches de Brazzaville

CONSEIL MUNICIPAL DE BRAZZAVILLE

Quatre projets de délibérations sur la table des élus locaux



La tribune officiel lors de l'ouverture des travaux de la session municipale à l'hôtel de ville de Brazzaville (adiac)

Le maire de Brazzaville, Christian Roger Okemba, a ouvert le 29 septembre, les travaux de la 1ère session ordinaire administrative du conseil municipal et départemental pour la mandature 2017-2022. Au menu, quatre projets de délibérations à examiner.

L'adoption du projet de délibération du règlement de budget de la commune de Brazzaville en 2016 ; l'adoption du budget supplémentaire du conseil municipal pour 2017 et de la délibération y afférente, sont entre autres, les différents points inscrits à l'ordre du jour de cette session.

Les élus locaux vont également adopter le projet du plan d'action du conseil municipal et départemental de la commune de Brazzaville 2017-2022 ainsi que la délibération complémentaire. Sur le plan de la gestion rigoureuse du patrimoine immobilier appartenant à la commune de Brazzaville, ces conseillers vont adopter une délibération fixant les taux de location des bureaux, salles de réunion, restaurants et aires de stockage inclus dans le module municipal de l'immeuble tour jumelle de Brazzaville.

« Cette nouvelle assemblée doit revisiter certains textes organiques afin de les ajuster à la nouvelle donne. Ce budget sup-

plémentaire permettra l'amélioration des services municipaux et des conditions de vie des citoyens », a indiqué Christian Roger Okemba.

Face à une conjoncture économique difficile et pour assainir les finances, le président du conseil municipal propose de maîtriser le fichier de tous les contribuables. « Un accent particulier doit être mis dans le recouvrement de nos recettes dans le strict respect de l'ordonnateur et des contribuables », a ajouté le président du conseil municipal et départemental.

Dans le cadre de la coopération décentralisée, la ville de Brazzaville est jumelée à quinze villes dans le monde et pour le compte de la Commission spéciale de coopération (Cospeco), elle est associée à sept villes qui font partie de cette institution.

« Nous ne ménagerons aucun effort pour tirer, au maximum, des avantages à cette coopération décentralisée. Brazzaville est membre de treize autres associations municipales in-

ternationales dont les cités et gouvernements locaux. Il s'agit pour notre mandature de consolider ce portefeuille importante », a souligné Christian Roger Okemba.

Par ailleurs, Pierre Cébert Iboko-Onanghat, préfet de Brazzaville, s'est félicité du climat de paix régnant dans la ville capitale. Il a incité également les conseillers municipaux à mieux organiser la gestion de la cité.

Les élus locaux, a-t-il indiqué, ne doivent pas étaler leurs humeurs et faire de cette assemblée un lieu de règlement des conflits. Il leur a souhaité la maîtrise des organes de cette institution et l'instauration des débats francs lors des sessions du conseil municipal.

« Nous devons intérioriser les différentes prescriptions et le fonctionnement des organes constitutives de l'assemblée locale notamment, le bureau exécutif et le conseil. Bien que constitutionnel, la libre administration des collectivités locales est encadrée par les lois de la République pour éviter tout subjectivisme dans l'appréciation des réactions », a conclu Pierre Cébert Iboko-Onanghat.

Fortuné Ibara

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngoni

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Adhdas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CEEAC ET EAC

Vers l'opérationnalisation de la Commission climat pour le Bassin du Congo

Les ministres de l'Environnement et de l'Economie de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et de la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC) se réunissent à Brazzaville du 3 au 5 octobre pour accélérer l'opérationnalisation de la Commission climat pour le Bassin du Congo, le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo et le Fonds pour l'Economie verte en Afrique centrale.

La conférence, placée sous le haut patronage du chef de l'Etat congolais Denis Sassou N'Guesso, président de la Commission climat pour le Bassin du Congo, se penchera également sur l'adoption de la position commune des Etats face à la COP23 prévue du 6 au 17 novembre à Born, en Allemagne.

L'organisation de la conférence de Brazzaville s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de plusieurs outils politiques tant au niveau sous-régio-

Parmi les outils en création, la mise en œuvre du Fonds bleu pour le Bassin du Congo, aussi bien en Afrique centrale qu'en Afrique de l'Est, constitue l'un des objectifs essentiels de la Conférence de Brazzaville. Comme le souligne le programme, le projet de création de ce Fonds bleu est attendu à Brazzaville, deuxième étape de l'opérationnalisation de la Commission climat du Bassin du Congo après la phase d'Oyo, au nord du Congo, qui avait lancé son proces-

Unité de démarrage, et sur celui du Fonds pour l'économie verte en Afrique centrale.

« Institutionnaliser la Conférence de Brazzaville »

Plusieurs projets validés lors des précédentes réunions seront adoptés à Brazzaville. Les deux communautés et toutes les parties prenantes doivent parvenir, en effet, au développement des Etats, à la diversification de leur économie, au développement des entreprises, à la création d'emplois et l'amélioration des conditions de vie des populations. Ces actions, explique-t-on, visent également à inciter le développement de l'intégration africaine et régionale, le développement de la coopération



La créa graphique de la Conférence de Brazzaville (DR)

« de prendre en main son destin, de parler d'une seule voix et d'unir ses forces pour lutter contre le dérèglement climatique et renforcer sa résilience ».

prenantes procéderont à la création de deux centres d'excellence de recherche, de formation et d'innovation. Le premier devra porter sur la Finance bleue, à intégrer dans une structure existante en Afrique de l'Est, et le second, qui aura pour siège l'Afrique centrale, concernera la Finance verte.

D'autres projets à définir, la liste actualisée des programmes sectoriels pour le développement de l'économie verte en Afrique centrale et l'agenda des activités conjointes des pays de la CEEAC et de la Communauté de l'Afrique de l'Est à la COP23.

Denis Sassou N'Guesso et la position commune de l'Afrique face à la COP 23

La 23^e Conférence des Parties (COP23) à la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques à la particularité d'être organisée après la 22^e COP qui a eu lieu à Marrakech, au Maroc, en novembre 2016, dans un contexte de l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris adopté lors de la COP21. Cet accord dit historique marquait la fin d'un long processus de négociation d'un accord universel après l'échec de Copenhague en 2009.

A l'image des deux précédentes, les enjeux de la COP 23 sont nombreux et pluridisciplinaires (politiques, diplomatiques, institutionnels, techniques et financiers) destinés à accélérer l'opérationnalisation de l'Accord de Paris dont l'entrée en vigueur est prévue après 2020. D'une façon générale, les négociateurs vont aborder l'opérationnalisation de plusieurs outils.

Dans cette dynamique, les chefs d'Etat et de gouvernement africains devront affirmer la volonté du conti-

Une position commune que la Conférence de Brazzaville devra préparer dans l'esprit de la Déclaration de Marrakech issue du « Sommet africain de l'action en faveur d'une co-émergence continentale », organisé en marge de la COP 22. C'est dans ce même cadre que les chefs d'Etat avaient décidé de la création de trois commissions climat : région du Sahel, du Bassin du Congo et Etats insulaires. Celle du Bassin du Congo a été placée sous la présidence de la République du Congo.

Pour le Congo, la COP 23 revêt une grande importance en ce qu'elle va permettre au président Denis Sassou N'Guesso, président de la Commission climat pour le Bassin du Congo de l'UA, créée le 16 novembre 2016 à Marrakech, de présenter à la communauté internationale les outils visant le fonctionnement de ladite commission.

Plusieurs institutions et organismes prennent part à la Conférence de Brazzaville. On peut citer le secrétaire général de la CEEAC, le secrétaire général de la Communauté de l'Afrique de l'Est, la Commission de l'UA en charge de l'Agriculture et du Développement rural, la coordination du Comité des chefs d'Etat et de gouvernement sur les changements climatiques, les représentants du Groupe africain des négociateurs, la présidence de la Conférence des ministres africains de l'Environnement (CMAE), le président de la COP 22, les représentants des organisations spécialisées de la CEEAC, etc.

Quentin Loubou



Denis Sassou N'Guesso a Oyo, lors du processus de création du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo (DR)

nal, continental et international. Le but est d'activer la mise en place de la Commission climat pour le Bassin du Congo à travers la relance des activités de plusieurs outils opérationnels déjà créés, comme le Fonds pour l'économie verte en Afrique centrale. Il est également attendu la création de nouveaux outils ou le lancement de nouvelles activités à intégrer dans le système existant sur la lutte contre les changements climatiques dans les deux sous régions.

Un enjeu pour le Fonds bleu pour le Bassin du Congo

sus de création en mars 2017. Initiative impulsée par Denis Sassou N'Guesso, le Fonds bleu pour le Bassin du Congo est un outil d'intégration régionale couvrant les Etats membres de la CEEAC et de la Communauté de l'Afrique de l'Est, deux des huit Communautés économiques régionales (CER) de l'Union africaine (UA). Le Mémoire d'accord pour sa création était signé à Oyo par 12 Etats des deux communautés. Pour accélérer son processus d'opérationnalité, la Conférence de Brazzaville se penchera sur le projet du budget destiné au fonctionnement de son

CEEAC-EAC, ouvrant la voie à la coopération inter communautés recherchée par l'UA pour accélérer la transformation structurelle de l'économie du continent.

Parmi ces projets figure « l'institutionnalisation de la Conférence des ministres de la CEEAC et de la Communauté de l'Afrique de l'Est sur le Fonds bleu pour le Bassin du Congo ». Il s'agit également des projets et programmes sectoriels pour le développement de l'économie bleue. A Brazzaville, les ministres de l'environnement et de l'économie des deux communautés et les parties

FONDS BLEU POUR LE BASSIN DU CONGO

Le Congo et le Maroc échangent sur les bonnes pratiques

Le Congo et le Maroc, respectivement représentés par Arlette Soudan-Nonault, ministre du Tourisme et de l'environnement et Nezha El Ouafi, secrétaire d'Etat chargée du Développement durable, ont récemment échangé sur les expériences et les bonnes pratiques des deux pays dans le domaine de l'environnement et la lutte contre le changement climatique.

En mission au Maroc pour participer au 4^e dialogue régional en Afrique sur la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national dans le contexte de l'Accord de Paris sur le climat, tenu à Rabat du 26 au 28 septembre 2017, Arlette Soudan-Nonault

a parlé avec son homologue du Fonds bleu pour le Bassin du Congo.

Ceci, dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des décisions du sommet des chefs d'Etat africains, tenu à Marrakech en marge de la COP 22, en l'occurrence la commission climat du Bassin du Congo, présidée par le président Denis Sassou N'Guesso. Une note de cadrage de l'étude de faisabilité et de préfiguration du Fonds bleu pour le Bassin du Congo a été présentée avec le concours des experts et des partenaires marocains, ainsi que des institutions interna-



Arlette Soudan-Nonault, ministre du Tourisme et de l'environnement, Nezha El Ouafi, secrétaire d'Etat chargée du Développement durable du Royaume du Maroc et David Richmond, président de la Fondation Brazzaville.

tionales invitées. « Une deuxième réunion de travail a permis d'établir une feuille de route préalable à la coopération entre le ministère du Tourisme et de l'environnement du Congo, la Fondation Brazzaville et le Centre de compétences sur le changement climatique (4C Maroc), qui sera soumise à l'approbation des parties signataires au Mémoire d'entente d'Oyo pour la création du Fonds bleu pour le Bassin

du Congo », précise la déclaration conjointe. A l'issue de la réunion, le centre 4C Maroc s'est proposé d'accompagner la Commission climat du Bassin du Congo, dont le Fonds bleu, en termes de support technique nécessaire à sa mise en œuvre.

Selon la déclaration, les résultats issus de cette réunion seront discutés avec l'ensemble des parties signataires du Mémoire d'entente d'Oyo, et présentés du 3 au 5 octobre à Brazzaville lors de la conférence des ministres de l'Environnement et des finances de la CEEAC et EAC pour, notamment, l'opérationnalisation de la Commission climat du Bassin du Congo et du Fonds bleu.

Q.L.

MINISTÈRE DU COMMERCE, DES APPROVISIONNEMENTS
ET DE LA CONSOMMATION
CABINET
N° 0011/MCAC-CAB.-f

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* Travail* Progrès

NOTE CIRCULAIRE

Dans le cadre de l'exécution des missions de contrôles et d'enquêtes commerciales, il m'est revenu que différents maux minent la régularité et la bonne exécution des missions imparties aux services de contrôle et d'enquêtes, de recouvrement et du contentieux, notamment une confusion blâmable du rôle de chacun des services, au détriment des commerçants et de l'Administration.

Désormais, les missions de contrôle et d'enquêtes commerciales auprès des commerçants doivent être menées de manière inopinée dans le strict respect des procédures prévues par la présente note et selon l'ordre chronologique ci-dessous indiqué:

1-Agent verbalisateur

L'agent verbalisateur est le contrôleur ou l'enquêteur mis en mission à l'effet de constater les infractions commerciales.

La mission de l'agent verbalisateur s'arrête au constat des faits répréhensibles, à la rédaction et à la signature du procès verbal.

L'agent verbalisateur transmet le dossier aux chefs des services de contrôle et des enquêtes avec une proposition de sanction sur la fiche de liaison qu'il soumet aussitôt au Directeur Départemental.

L'agent verbalisateur ne peut pas être vérificateur et agent de recouvrement. Il ne peut procéder à l'encaissement de l'amende. Cependant, il a droit à la rétrocession conformément aux textes en vigueur sur tout dossier dûment recouvré suivi, par lui dont les infractions ont été avérées.

2-Agent vérificateur

Il est chargé de s'assurer de la véracité des faits reprochés au contrevenant et de la pertinence de la proposition de sanction contenue dans la fiche de liaison émanant de l'agent verbalisateur. L'agent vérificateur ne peut pas être verbalisateur et agent de recouvrement.

Cependant, en cas d'écart flagrant entre les faits retenus sur le

procès verbal et la réalité sur le terrain, l'agent vérificateur est en droit d'établir un additif au procès verbal initial pour revoir à la hausse la sanction. Il ne peut procéder à la réduction de l'amende. En cas de vice de procédure ou de mauvaise qualification des infractions, le Directeur Départemental saisi aussitôt du dossier peut décider de la modification ou de l'annulation du procès verbal et de l'amende après avoir tenu informé le Directeur Général. L'agent vérificateur ne peut procéder à l'encaissement de l'amende.

3-Agent de recouvrement

L'Agent de recouvrement est chargé de recevoir le contrevenant, muni de son dossier, de l'accompagner auprès du régisseur du Trésor Public pour qu'il s'acquitte de l'amende en contre partie d'une quittance.

L'agent de recouvrement ne peut pas être verbalisateur et vérificateur.

L'agent de recouvrement est aussi chargé d'exercer une pression réglementaire sur le contrevenant récalcitrant jusqu'à l'acquittement de l'amende.

Il peut se déplacer pour procéder à l'encaissement de l'amende.

L'agent de recouvrement fait un rapport au chef de service de recouvrement qui présente le dossier et la somme recouvrée au régisseur du Trésor Public pour encaissement et établissement de la quittance.

Le service de recouvrement enregistre le montant encaissé par le régisseur du Trésor Public et garde le dossier dans les archives. Après encaissement de l'amende, le régisseur rétrocède la quote-part au Ministère en charge du Commerce qui en assure la répartition interne conformément aux textes en vigueur.

A l'issue de chaque dépôt au Trésor, le régisseur du Trésor est tenu de remettre une déclaration de recette au service administratif et financier de la direction départementale pour la traçabilité des opérations effectuées.

En cas de non paiement de l'amende dans les 15 jours qui suivent sa notification, le service du recouvrement et du contentieux ouvre la procédure de recouvrement forcé conformément aux textes en vigueur.

Les agents verbalisateurs, vérificateurs, recouvreurs ne peuvent exercer leurs missions dans un secteur géographique donné au-delà d'une période de deux (2) mois.

La rotation bimensuelle se fait à l'intérieur d'un quartier, d'un arrondissement et d'une agglomération. Ils font aussi l'objet d'une rotation bi-annuelle sur le territoire national tous les 24 mois.

Les missions des agents verbalisateurs, vérificateurs, recouvreurs s'exercent collégalement. Chaque équipe est composée de trois (3) agents. Toute mission individuelle ou en dessous de ce nombre d'agents est nulle et de nul effet.

Le Directeur Départemental de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales est tenu de porter à la connaissance du Directeur Général dans les 72 heures, qui informe aussitôt le Cabinet du Ministre de tous les dossiers de contrôle et d'enquête en traitement dans le département quel que soit le montant de l'amende.

J'attache du prix à l'application stricte de la présente note circulaire.

La présente note circulaire qui prend effet à compter de la date de signature sera diffusée partout où besoin sera.

Fait à Brazzaville, le 02 OCT 2017

Le Ministre d'Etat,
Ministre du Commerce, des
Approvisionnement et de la Consommation
Claude Alphonse N'SILOU

NOUS AVONS PENSE A VOUS !

Formations professionnelles de qualité à votre portée

**100%
pratique**



Début des formations : 16 oct. 2017
Inscription à partir 02 oct.2017: 10 000F

**Maintenance - Réseau informatique & Internet
Linux & Windows Server - Sécurité informatique
Programmation - Gestion projet - Bureautique**

Choisissez vos jours

- lundi à vendredi
- samedi à dimanche

Choisissez votre formation

- en groupe
- ou personnalisé

Prix abordable

35 000 à 75 000 F/mois



06 621 45 25 / 05 345 78 62

E-mail : kdcomputer2011@gmail.com

849, rue Voula Plateau des 15 ans (vers la pharmacie Jagger) Brazzaville - Congo /

INTERVIEW

« Le Congo Brazzaville peut connaître le plein emploi et être leader dans l'économie verte d'ici à 2030 », dixit Dimitri M'Foumou-Titi

Cette déclaration a été proférée par le Congolais Dimitri M'Foumou-Titi, 40 ans, titulaire d'un Master en Management des Transports et de la Logistique, cadre dans une grande entreprise française, acteur de la société civile de la diaspora. Au moment où la diaspora se restructure, les Dépêches de Brazzaville ont recueilli ses propos.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Voici une décennie que vous vous investissez avec, pour objectif, votre volonté de mutualiser les ressources au sein de la Diaspora. Quels sont les résultats à ce jour ?

Dimitri M'Foumou-Titi (DMT) : J'adhère à toutes les initiatives en vue de garantir la mutualisation de la valeur vive de nos propositions. Force est de constater que, 10 ans après avoir lancé le 1er colloque sur le Co-développement à Paris, le 15 décembre 2007, avec des travaux des participants en direct entre Paris et Brazzaville, la problématique de la diaspora est toujours d'actualité. Je reviens avec la ferme intention de relancer la dynamique d'antan de l'Association Développement Relation Nord-Sud, en sigle ADRNS, en donnant plus d'écho à nos actions.

LDB : Estimez-vous que c'est le relais médiatique de vos actions qui manque ?

DMT : Nous, acteurs de la diaspora, au-delà de nos convictions politico-religieuses, devons rompre l'isolement entre le pays d'accueil

et le Congo. Un lien salvateur durable doit être créé. Nous avons pris des initiatives économiques en faveur du Congo, engagé des actions concernant la diaspora pour le développement, telles celles menées par SDA -Synergie Développement de l'Afrique- ou Partage Ton Savoir avec, à chaque fois, des résultats escomptés pour enseigner, tantôt à des étudiants en option « Transport et logistique », à Suedo, à Pointe-Noire, ou pour une formation de masse dispensée à plus de 400 jeunes venus de tous les départements du Congo pour les encourager à entreprendre à Brazzaville en 2012. J'ai l'intime conviction que cette collaboration diaspora-institutions n'est pas actée dans la prise en compte des sources de développement. La situation économique actuelle du Congo devrait pourtant trouver là une des solutions par l'application des accords sur le co-développement avec la France en appui avec la diaspora, véritable levier dans ce domaine.

LDB : Comment envisagez-vous la relance de l'ADRNS ?

DMT : La relance de notre association est fondée sur une conviction : celle de voir en 2030 la République du Congo connaître le plein emploi et devenir leader dans l'économie verte. Nous proposerons aux institutions d'orienter notre économie dans la diversification. Nous encourageons les Congolais de l'étranger porteurs de projets, partenaires futurs, et donateurs à investir dans les leviers suivants : premièrement, l'économie de la connaissance ; avec des chercheurs dans le domaine de l'étude des phénomènes naturels sera facilité le partage de connaissances dans le « Biomimétisme » Comme le disait Amadou Hampâté Bâ : « *Le savoir est la seule richesse que l'on puisse entièrement dépenser sans en rien la diminuer* ». Deuxièmement, nous favoriserons l'économie circulaire qui vise à dépasser le modèle économique linéaire consistant à extraire, fabriquer, consommer et jeter. Troisièmement, l'agriculture écologique ; nous adhérons à l'idée de l'agriculture écologique préconisée par le Père Godfrey Nzamujo qui résume son credo ainsi : « *La meilleure manière de combattre la pauvreté, c'est de rendre les Pauvres producteurs* ». Nous prendrons en appui le Centre Songhai, créé en 1985 en République du Bénin, qui est aujourd'hui une incroyable initiative de développe-



Dimitri M'Foumou-Titi (DR)

ment local. Quatrièmement nous placerons au centre les femmes et les hommes de la diaspora, chacun dans son domaine de compétence. Le codéveloppement ou le développement solidaire implique – de par sa définition même – une participation active de la société civile, qui est d'ailleurs le plus souvent à l'initiative des projets. Or, de nombreux projets sont portés par la diaspora sans l'appui des pouvoirs publics. L'objectif est de favoriser des échanges de « bonnes pratiques » et de promouvoir des synergies entre les différents intervenants qui mettent en œuvre des projets de co-développement. Par exemple, selon une étude de la Banque africaine de développement (BAD), les transferts de fonds de la diaspora afri-

caine subsaharienne atteignent 30 à 37 milliards de dollars américains en 2016 ».

LDB : Quel est votre message à la diaspora et aux institutions ?

DMT : Tout d'abord nous invitons chacun à relever la tête, ensuite nous invitons tous ceux qui veulent s'investir dans cette dynamique à se faire connaître via notre site internet www.adrns.org pour, soit adhérer à notre association, soit soumettre des projets qui s'inscrivent dans les quatre leviers cités ci-dessus, et chercheraient à s'inscrire comme partenaire technique, financier et logistique.

Enfin, s'adressant à toute institution ou organisme en Europe, en France ou au Congo qui pense, comme nous, que c'est une ambition qui exige la participation de chacun, une implication de tous dans un esprit d'entreprise et de créativité, sachez que nous sommes à votre disposition et serions sensibles à votre soutien direct ou indirect.

Nous invitons les Congolais et amis du Congo à une rencontre que nous organiserons à Paris, le samedi 9 décembre prochain, de 14h à 18h, dans un lieu qui sera communiqué très bientôt sur notre site.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

URBANISATION

Le gouvernement engagé à achever les programmes de construction des logements

Il l'a fait savoir dans la déclaration rendue publique le 30 septembre, par le ministre de la Construction, de l'urbanisation et de l'habitat, Josué Rodrigue Ngouonimba, prélude à la Journée internationale de l'habitat célébrée le 2 octobre de chaque année dans le monde.

Cette année, explique le ministre, l'Organisation des Nations unies pour l'établissement humain encore appelée Onu-Habitat a décidé de commémorer cette journée sur le thème : « Politique de l'habitat et logements à coût modéré ».

La première année de mise en œuvre du nouvel agenda urbain adopté à la conférence « Habitat III » tenue à Quito, en Equateur, du 17 au 20 octobre 2016, poursuit-il, invite le Congo à interioriser le développement urbain comme un des principaux facteurs de développement.

A cet effet, l'action du gouvernement comprend trois axes principaux afin de donner des solutions à la problématique d'urbanisation au Congo. Cette action passe par l'adoption et la promulgation du nouveau code de l'urbanisation et de la construction ; la dotation des villes de Brazzaville, Pointe-Noire, dix-sept autres communes et villes secondaires de nouveaux outils de planification urbaine : les schémas et plans directeurs d'urbanisation ; la réalisation des projets pilotes de restructuration de quelques quartiers précaires à Brazzaville et Pointe-Noire avec l'appui des partenaires au développement ainsi que la poursuite et l'achèvement des programmes de construction des logements.

Rodrigue Ngouonimba a rappelé le programme de rénovation et de restructuration urbaine réalisé sur l'ensemble du territoire national. Selon lui, ce programme a été marqué par la réalisation des programmes de construction des logements couplée à la municipalisation accélérée. « *A ce jour, ce sont 3070 logements qui sont en construction à Owando, Oyo ; Kinkala, Kindamba, Sibiti, Madingou, Brazzaville, Pointe-Noire et Diosso. L'offre en logements reste toujours en deçà de la très forte demande* », a-t-il indiqué

Le ministre a, en outre, encouragé tous les acteurs du secteur privé qui investissent dans le secteur immobilier.

Lydie Gisèle Oko

INNOVATION

Des jeunes congolais lancent des ampoules écologiques et économiques

Le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, a visité le 2 octobre à Brazzaville la société 3 Hommes Energy qui produit des ampoules écologiques et économiques vendues à bon prix.

Les initiateurs du projet évaluent la durée de vie de ces ampoules à 50.000 heures soit 5 ans et espèrent ainsi baisser la consommation d'électricité au Congo. Leur structure emploie une dizaine de jeunes. En effet, au cours de cette visite, le ministre a apprécié cette initiative de jeunes congolais basés à Poto-Poto (Brazzaville) et qui offrent

la possibilité d'avoir des lampes dites Néants et des ampoules standards « Made in Congo ». Ces produits ne se cassent pas et, en plus, gèrent et vivent dans les régulations de tension, selon leurs fabricants.

« *Notre responsabilité c'est de les encourager et d'intéresser ceux qui veulent se lancer dans ce genre d'opérations. Pour cela, notre mission est de les accompagner, de leur montrer la piste simple, afin qu'ils s'épanouissent et fassent découvrir leurs talents aux autres* », a-t-il martelé.

Le responsable de la société, Ruphin Ondzé, un spécialiste en électricité et électronique, a expliqué que les ampoules fabriquées ont une faible consommation d'énergie et les réglettes ne contiennent pas du mercure. Il sollicite le soutien du gouvernement pour pouvoir répondre aux besoins de la population congolaise. La vision de sa structure est de produire un million d'ampoules par an. Elle espère sur le démarrage d'une usine à Maloukou afin d'être approvisionnée en moules pour la fabrication de leurs produits.

Il sied de signaler que cette petite industrie travaille en collaboration avec la Société nationale d'électricité (SNE).

Raoulla Yondot Kanga & Hugue-Lovie Mikanou (Stagiaire)



Le ministre de la Recherche scientifique visitant l'atelier de fabrication (Adiac)

RENTRÉE SCOLAIRE

Les élèves reprennent le chemin de l'école

La rentrée scolaire 2017-2018 s'est déroulée le 2 octobre sur toute l'étendue du territoire national. A Brazzaville, les élèves se sont rendus dans la plupart des établissements de l'enseignement technique et professionnel.

Du lycée agricole Amical Cabral, en passant par le lycée technique 5 février 1979 à Ouenzé (5^e arrondissement) et le lycée technique commercial du 1^{er} mai à Baongo (2^e arrondissement), la reprise des cours a été effective. Selon le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Antoine Thomas Nicéphore Fylla de Saint-Eudes, l'appel à la mobilisation lancé la veille a été entendu.

« On peut dire que c'est une rentrée scolaire réussie. Lorsque la rentrée scolaire est réussie généralement les résultats sont bons. Je ne peux qu'être heureux »

« On peut dire que c'est une rentrée scolaire réussie. Lorsque la rentrée scolaire est réussie généralement les résultats sont bons. Je ne peux qu'être heureux », a ajouté le ministre Fylla de Saint-Eudes. Plusieurs réformes ont été envisagées au sein du département de l'enseignement technique et professionnel. A titre indicatif, l'on peut citer le lycée technique agricole qui est devenu le lycée professionnel agricole. Une autre réforme concerne l'implantation dans les lycées techniques d'un Brevet de technicien supérieur (BTS), afin que sortent de ces établissements les catégories de cadres et d'ouvriers qualifiés.

Guillaume Ondzé

Une reprise timide dans plusieurs établissements de Brazzaville

La rentrée scolaire 2017-2018 du 2 octobre a été timide du côté des apprenants dans plusieurs établissements de Brazzaville en dépit de la présence massive du personnel enseignant

Pour se rendre compte de l'effectivité de la reprise des cours, le ministre de l'Enseignement pri-

Camara Laye à Mougali et du CEG de la Liberté à Talangai. En effet, la réalité sur le terrain varie



Les élèves du CEG commune de Baongo ; crédit photo Adiac

maire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a supervisé la rentrée scolaire dans quelques établissements de la ville capitale. Lors de sa ronde, il a assisté à la cérémonie de levée de couleurs au CEG Commune de Baongo dans le 2^e arrondissement avant de se rendre au complexe scolaire Evangélique de Makélékélé. Il a également visité les élèves et enseignants du CEG et lycée Nanga Edouard à Poto-Poto ; du complexe scolaire

d'un établissement à un autre en ce qui concerne la présence des élèves.

Mais du côté du gouvernement l'on se dit satisfait au regard de la mobilisation du premier jour. « Nous pouvons être confiants et rassurés de constater que la rentrée des classes a été effective dans l'ensemble des établissements scolaires de la ville de Brazzaville, heureux surtout de constater la présence effective des enseignants. Le niveau de participation des élèves, nous

l'avons évalué ensemble, il va de 42 à 65%. Nous sommes donc au-dessus de la moyenne », s'est réjoui Anatole Collinet Makosso.

Selon lui, cette visite d'inspection visait à s'assurer que les équipes de maîtrise ont correctement fait leur travail et que les emplois du temps élaborés sont respectés. Au terme de sa ronde, il a indiqué que la reprise des cours a été effective sur les plans pédagogique et administratif. « C'est le premier jour, ce travail va être affiné, amélioré au fur et à mesure parce que nous avons toujours des enfants ou des parents qui sont hésitants pour des raisons diverses, mais nous sommes sûrs que dans les jours qui vont suivre, ceux qui ont hésité de venir aujourd'hui seront là et avant la fin de la semaine on pourra se réjouir de ce que tous les élèves ont repris correctement leurs cours », a poursuivi le ministre en charge de l'enseignement de base.

Interpellé sur la reprise des cours dans le département du Pool, Anatole Collinet Makosso a indiqué que la rentrée a été supervisée par le préfet et le directeur départemental de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation à Kinkala. « A Kinkala nous avons aussi noté une participation effective des enseignants mais une reprise timide des élèves, qui a été évaluée autour de 30 à 50% », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

INTERDICTION D'ENTRÉE AUX ETATS-UNIS

La CEEAC exprime sa solidarité envers le Tchad

Le président américain, Donald Trump, a inscrit le Tchad sur sa liste noire des pays dont les ressortissants sont interdits d'entrée aux Etats-Unis. Suite à cette décision, la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), a exprimé sa solidarité envers la République du Tchad.

« La Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale a appris avec étonnement la signature et la publication du décret migratoire qui étend, entre autres, l'interdiction d'entrée sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique à tous les ressortissants de la République du Tchad. Face à cette situation inattendue et incompréhensible, la CEEAC exprime sa solidarité envers la République du Tchad, qui est l'un de ses membres les plus engagés dans la lutte contre le terrorisme en général et contre Boko Haram en particulier », peut-on lire dans un communiqué publié dimanche.

La CEEAC explique que le Tchad est également l'un des pays les plus sûrs, reconnu par tous les partenaires bilatéraux et multilatéraux, et qui joue un rôle majeur dans la sécurisation de la zone sahélo-saharienne et la stabilisation de la région du Lac Tchad.

Elle déplore donc l'inclusion de cet Etat membre dans la liste des pays dont les ressortissants sont interdits d'entrée sur le territoire américain, et

demande aux autorités américaines de « saisir la disponibilité et la volonté réaffirmées de l'Etat tchadien à travailler étroitement pour aplanir tous les malentendus techniques et diplomatiques possibles entre les deux pays, afin d'éviter l'entrée en vigueur dudit décret ».

« En espérant une normalisation rapide des relations bilatérales entre le Tchad et

les Etats-Unis d'Amérique, ainsi que le retrait dans les meilleurs délais du Tchad de cette liste de pays incriminés, la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale remercie les Etats-Unis d'Amérique pour l'appui multiforme qu'ils apportent à la sécurité et au développement de l'Afrique centrale, et renouvelle sa disponibilité à travailler encore pour que cette coopération se renforce davantage ».

Le Tchad n'est pas le seul pays inscrit sur cette liste de Washington qui comprend également l'Iran, la Libye, la Syrie, la Somalie, le Yémen, le Venezuela et la Corée du Nord.

Pour sa part, le secrétaire général du gouvernement tchadien, Abdoulaye Sabre Fadoul, assurant l'intérim aux Affaires étrangères, a fait part à l'ambassadrice des Etats-Unis au Tchad, Geeta Pasi de « l'incompréhension » de son gouvernement face au décret du président américain, Donald Trump, qui accuse les pays

concernés de manquements à la sécurité sur leurs voyageurs et un manque de coopération avec Washington.

Or, pour le Tchad, fer de lance de la guerre contre le terrorisme notamment dans le Sahel, les motifs avancés par le gouvernement américain « contrastent avec les efforts et les engagements constants du Tchad dans la lutte contre le terrorisme au niveau régional et mondial ».

Le Tchad mobilise, en effet, plus de 5000 soldats dans le cadre de la Force multinationale mixte contre Boko Haram au nord et à l'ouest du Lac Tchad et de la Mission des Nations unies au Mali (Minusma). Le pays compte également mobiliser ses troupes pour le G5 Sahel en gestation.

Outre la formation de l'armée et de la police tchadiennes, les Etats-Unis contribuent fortement dans le budget du Tchad à coups de millions de dollars chaque année.

Yvette Reine Nzaba

« En espérant une normalisation rapide des relations bilatérales entre le Tchad et les Etats-Unis d'Amérique, ainsi que le retrait dans les meilleurs délais du Tchad de cette liste de pays incriminés, la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale remercie les Etats-Unis d'Amérique pour l'appui multiforme qu'ils apportent à la sécurité et au développement de l'Afrique centrale, et renouvelle sa disponibilité à travailler encore pour que cette coopération se renforce davantage ».

SOMALIE

La Turquie inaugure sa plus importante base militaire à l'étranger

La Turquie a inauguré, le 30 septembre en Somalie, sa plus importante base militaire à l'étranger (400 ha), marquant l'intérêt stratégique qu'Ankara entend accorder à l'Afrique de l'Est.

C'est une compagnie turque qui a décroché le contrat de reconstruction et de maintenance pour une durée de 20 ans, près du port de Mogadiscio, la capitale somalienne. L'aéroport de Mogadiscio est aussi géré par une société turque.

En 2016, le président Erdogan s'était rendu à Mogadiscio pour inaugurer les nouveaux bâtiments de l'ambassade de son pays, « l'une des plus grandes ambassades turques au monde », avait-il déclaré, témoignant ainsi des ambitions de son pays en Somalie.

La cérémonie était présidée par le général Hulusi Akar et le Premier ministre somalien, Hassan Ali Khaire.

Construite à partir de mars 2015 pour un coût de 50 millions de dollars, la base permet d'accueillir 200 formateurs turcs et 1500 stagiaires. Au total, 10 000 soldats somaliens devraient y être formés.

Noël Ndong

COOPÉRATION

Le Congo participera à la 138^e Assemblée de l'Union interparlementaire

Reçu en audience par le président du Sénat Pierre Ngolo, le 02 octobre à Brazzaville, l'ambassadeur de la Fédération de Russie au Congo, Valery Mikhaylov a laissé entendre qu'une délégation du parlement congolais prendra part à la 138^e assemblée de l'Union interparlementaire qui se tiendra à partir du 7 octobre prochain en Russie.



Valery Mikhaylov s'exprimant devant la presse (Adiac)

« La participation du Congo à cette rencontre est un événement important et servira d'une bonne plateforme afin d'approfondir

d'avantage les relations de coopération entre les deux pays », a laissé entendre le diplomate Russe.

Valery Mikhaylov a profité

de cette visite pour féliciter le président du Sénat congolais Pierre Ngolo, après son élection à la tête de cette institution et a salué la bonne entente

d'approfondir les relations de coopération entre les deux pays. L'Assemblée de l'Union interparlementaire et l'Union interparlementaire regroupe 173 pays et la Russie accorde une très grande importance aux questions interparlementaires », a-t-il expliqué.

Interrogé sur les sujets qui seront abordés à cette rencontre, le diplomate Russe a déclaré: « Les questions de lutte contre le terrorisme international seront au centre de cette grande rencontre. Nous allons parler de l'agenda international, notamment les questions de la lutte contre le terrorisme international, parce qu'aujourd'hui, aucun pays ne peut seul faire face à ce fléau. Alors, les parlements doivent unir leurs efforts sur cette question importante », a-t-il conclu.

Jean Jacques Koumbema

entre les Sénats des deux pays. « Nous avons mis en exergue la volonté de la fédération de Russie et de la République du Congo



Berline
390 000
FCFA TTC

4x4
490 000
FCFA TTC

FORFAIT PEINTURE

Offre exceptionnelle

*Valable pour tous types de véhicules
Jusqu'au 31 Décembre 2017



*Hors carrosserie et pièces de rechange.
*Tous travaux de carrosserie feront l'objet d'un devis complémentaire.



CFAO MOTORS
cfaogroup.com

Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso
www.cfaomotors-congo.com

BP 1110 - Tél.: (242) 05 313 29 97 / 05 550 17 78 / 06 665 44 65
BP 247 - Tél.: (242) 05 313 29 98 / 05 504 93 33 / 06 665 14 39



ÉMERGENCE AFRICAINE

Envisager des solutions innovantes dans un contexte de croissance rapide

Forte de la conviction que le développement et l'émergence du continent africain appellent à une convergence de vues et d'idées de l'ensemble des acteurs concernés, La Tribune Afrique qui œuvre contre la défragmentation de cette partie du monde a réuni, lors de sa 2^e édition de la conférence « Africa convergence », le 29 septembre à Casablanca, plusieurs acteurs de divers secteurs.

Organisée sur le thème : « Africa convergence : les nouveaux champions du sud », cette conférence a regroupé plus de 300 participants composés, entre autres, des penseurs, industriels, artistes, opérateurs économiques, designers, musiciens, défenseurs du pouvoir et tous ceux qui font le savoir.

Rendez-vous du donner et du savoir, la rencontre avait pour but de fédérer les acteurs du continent en vue d'envisager des solutions innovantes. Axée autour des thématiques visant à la fois de booster l'intégration, briser les frontières mentales et physiques ou le repli identitaire, elle constituait également une occasion d'entamer une conversation globale sur le développement de l'Afrique.

« Notre conviction est aujourd'hui et plus que jamais, qu'il faut que l'Afrique travaille dans le sens de la convergence qui implique, pour cela, cinq principes majeurs qu'il faille mettre ensemble pour lutter contre la défragmentation, stimuler la conscientisation, et le commerce intra-africain », a précisé le président du comité d'organisation, Abdelmalek Alaoui, à l'ouverture de la conférence.



Rendre le développement plus inclusif et complet

Tel est en substance l'objectif que se fixe Africa convergence qui, au regard du contexte de développement rapide du monde et la transformation digitale à laquelle est confrontée l'Afrique, veut jouer sa partition en voulant ainsi concilier le cœur et la raison, à travers un mixage entre les communautés des penseurs, d'industriels et des décideurs ou du pouvoir.

En effet, ayant mis ensemble des hautes personnalités du continent et d'ailleurs, à l'instar de Mo Ibrahim, président de la fondation éponyme, du porte-parole du HCR, Melissa Fleming, de Karibou Mbodje (PDG de Wari), les échanges ont porté sur cinq panels variés, mais d'un intérêt très capital à l'heure où l'Afrique cherche des voix de recours vers son émergence.

Ainsi, en vue d'atteindre l'émergence espérée et réussir la convergence sou-

haitée, plusieurs aspects nécessitent d'être pris en compte d'un point de vue général. Il s'agit notamment de la question de l'intégration, dont les frontières physiques et mentales constituent un véritable frein.

Outre ce volet, plusieurs autres aspects liés notamment à la gouvernance, à l'innovation, au leadership, au financement de l'économie et la formation des talents, ont été évoqués lors des panels ponctués par des échanges interactifs. D'un point de vue global, le continent africain fait encore face à des défis multiples qui nécessitent l'implication de tous, afin que l'Afrique tire un maximum de bénéfices, selon le directeur général de EMEA- SAP industries, Danny Van Keck.

« L'Afrique est un véritable laboratoire d'innovation, malgré les freins liés au manque de financements, à l'accès aux talents et à l'outil technologique et au manque suffisant de

l'Etat en matière d'infrastructures », a-t-il souligné, ajoutant que : « pour réussir la transformation, le continent doit former plutôt que rester dans la sensibilisation ». S'agissant du rôle à jouer par les Etats pour porter les efforts des start-up, il a été évoqué quelques pistes de solutions portant sur la stimulation des opérateurs privés à investir dans les secteurs innovants, dans le cadre des partenariats public-privé.

Converger vers une Afrique dynamique et compétitive

L'atteinte d'un tel idéal fait partie des préoccupations des organisateurs de la conférence, estimant que fédérer les pays est la meilleure manière pour parvenir au développement et à la résolution de la problématique de l'émergence et d'une bonne organisation.

« La gouvernance est ce dont l'Afrique a besoin pour sa meilleure

organisation et parvenir à son développement. Pour ce faire, il est important de dynamiser le leadership des dirigeants afin qu'il y ait une adéquation entre leurs aspirations et vision qui cadrent avec celles des populations », a indiqué Mo Ibrahim.

En vue d'y parvenir dans un continent dont le marché est l'un des plus attrayants appelés à inventer des solutions capables de favoriser des meilleures conditions de vie des populations. Ce qui permettra au continent de s'inscrire dans le sillage des nations du monde et éviter ainsi de servir d'arrière-train.

L'une des solutions à cette ambition africaine passe également par la formation des talents et des compétences nécessaires pour soutenir et contribuer au développement du continent, afin de lui faire bénéficier ses ressources.

« Malgré les budgets consentis dans l'éducation en Afrique, soit 20%, les résultats attendus en matière de formation des compétences sont encore faibles. Le système éducatif africain est appelé aujourd'hui à s'intégrer dans le cadre du développement durable », ont relevé les panelistes de la plénière consacrée à l'émergence des compétences, talents et formation.

Le but, soulignait Abdelmalek Alaoui, est d'intégrer la jeunesse africaine sur le marché de l'emploi.

La fin de cette deuxième édition d'Africa convergence a été marquée par un échange entre le ministre marocain du Commerce, industrie, investissement et de l'économie digitale, Moulay Hafid Elalamy, et l'éditeur en chef d'Africa news, François Gignac. Une manière de faire en sorte que les couloirs du pouvoir rencontrent celles du savoir.

Guy-Gervais Kitina

Vérone Mankou : « L'Afrique fonctionne à deux vitesses en matière de digitalisation »

À l'issue de la 2^e édition de la conférence internationale, Africa convergence, à laquelle il a pris part en qualité de panéliste, Vérone Mankou livre, dans cette interview exclusive, ses impressions sur cette rencontre et parle d'une Afrique à deux vitesses en matière de digitalisation.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Vous aviez pris part, en tant que panéliste, à la 2^e conférence internationale Africa convergence. Que vous inspirez ces genres d'initiatives organisées en Afrique et par les Africains ?

Vérone Mankou (VM) : En tant qu'entrepreneur, ces genres d'initiatives sont à encourager parce qu'elles nous permettent non seulement de sortir de nos bureaux ou milieux respectifs et rencontrer des gens qu'on aurait pu rencontrer, à l'instar de Mo Ibrahim, le ministre marocain de l'industrie et bien d'autres acteurs du développement du continent. Plus des rencontres, c'est aussi le lieu d'échanges d'expérience en vue de corriger, recadrer et parfaire certaines choses, mais surtout c'est une plateforme pour lancer des messages à nos gouvernants et à tous ceux qui se dévouent pour l'émergence et le développement de l'Afrique.

LDB : Pour cette édition, l'objectif visé a été de réunir les communautés en vue de fédérer les énergies au service d'une ambition commune : l'émergence et le développement. Pensez-vous qu'il existe des facteurs qui bloquent cet idéal ?

VM : Le seul facteur qui bloque, si on ose le dire, c'est que le continent fonctionne à deux vitesses : il y a des pays

qui avancent vite et ceux qui font du sur-place où n'avancent pas du tout au rythme des autres. Ceci étant, on ne peut pas parler de fédéralisme en Afrique en matière de digitalisation quand on sait que les pays comme le Maroc, le Kenya, l'Île Maurice et le Rwanda sont aujourd'hui très avancés.

Pour atteindre ce but, il faut donc arriver tous au même niveau. Pour cela, certains pays qui ont compris très tôt les enjeux du digital et du numérique ont commencé à investir et former des talents plus tôt. D'autres par contre n'investissent pas assez et ne créent pas de cadre juridique ou législatif capable de faire avancer les choses au rythme des autres.

LDB : Est-ce qu'il y a absence des politiques cohérentes pour que les choses bougent et changent réellement en Afrique ?

VM : Les politiques existent bel et bien à l'image de l'UIT en ce qui concerne le monde et l'UIT en Afrique qui disposent des feuilles de route et définissent la ligne directrice à suivre, mais seulement chaque Etat suit ou ne suit pas en fonction des priorités que chacun se fixe. A ce pays, je l'invite à comprendre que le numérique de nos jours est aussi important au même titre que l'éducation, la santé et bien d'autres domaines d'activités ; certes peut-être pas au même niveau mais son apport contribue au dévelop-

pement humain pour un pays.

LDB : Vous aviez exposé sur un panel portant sur « Parlez-vous 2.0 », un concept encore intégré dans le mental des Congolais et même d'un plus grand nombre d'Africains. Quel peut être son apport dans le développement de nos économies ?

VM : La digitalisation est de nos jours l'arme la plus puissante pour lutter contre les fléaux de la corruption, la lenteur administrative et de la contre-performance. Grâce au digital tout est réactif, car sous d'autres cieux, les déclarations d'importation et d'exportation, le paiement de certaines taxes administratives se fait via Internet. Ce qui permet une meilleure gestion des fonds et un gain en temps. De nos jours nous parlons de e-business, de e-commerce, mais l'on se demande si nos Etats sont réellement outillés, non ! Car nous assistons à une Afrique à deux vitesses à savoir : celle qui comprend mieux les enjeux de la digitalisation d'une part et celle qui traîne le pas.

Le retard constaté dans certains pays, n'est pas toujours dû au manque d'initiatives privées, mais aussi du fait d'absence de soutien et donc de financements susceptibles d'appuyer le secteur du numérique. C'est pour dire que le Congo existe sur ce plan et dispose des atouts, d'hommes et de talents qui peuvent émerger, pourvu que les financements s'en suivent.

LDB : On a senti un grand intérêt de ce que vous représentez au niveau africain. Qu'est finalement



Vérone Mankou (CEO VMK), échangeant avec le ministre marocain de l'Économie, du Commerce, de l'Industrie et de l'Économie Digitale, Moulay Hafid Elalamy/ADIAC -guy-gervais Kitina

devenue votre initiative et bien en entendu le « Bantu hub » que vous aviez lancé au Congo ?

VM : Avec le « Bantu hub », nous avions un rêve simple, à savoir faire en sorte que plusieurs jeunes émergent et faire en sorte qu'il y ait d'autres VMK qui naissent au Congo. Sur ce point, nous nous sommes battus seuls à les fédérer, sur fonds propres, car nous n'avions bénéficié d'aucun soutien. Aujourd'hui, nous le faisons moins parce que la situation économique-financière ne nous permet pas de mobiliser les fonds privés pour ce projet. Toutefois, nous avons enregistré quelques succès au niveau de ces jeunes qui, grâce au projet ont bénéficié des prix, notamment celui qui a remporté le premier Prix du start-upper de Total et bien d'autres qui ont pu lever des fonds.

VMK reste une entreprise pionnière

dans le domaine, même si d'aucuns estiment qu'elle n'a pas été assez aidée et accompagnée, nous sommes fiers de ce que nous avons accompli dans un climat qui ne nous était pas favorable. Au regard de la situation actuelle, il est donc difficile de trouver de gros financements, mais continuons à croire, car nous l'avons fait non pas seulement pour l'argent, mais surtout par passion.

LDB : Après votre participation à cette conférence, aviez-vous un rêve ?

VM : Le rêve qu'on peut avoir après une telle rencontre de portée internationale, est de croire en ce que l'on fait. D'être passionné et de continuer à se battre pour pouvoir réaliser ce que les autres ont pu faire.

Propos recueillis par G.G.K.

INTERVIEW : BELINDA AYESSA

« Mettre en valeur l'héritage du passé dans un monde en mouvement »

Alors que le Mémorial élevé au cœur de Brazzaville commémore aujourd'hui le onzième anniversaire du transfert au Congo des restes mortels de Pierre Savorgnan de Brazza et de sa famille, la directrice de l'institution, **Béline Ayessa**, dessine les développements à venir de l'institution qu'elle anime depuis sa création en 2006.

Les Dépêches de Brazzaville : Quelles conclusions tirez-vous de l'aventure, à tous égards exceptionnelle, qu'ont été l'élévation du Mémorial que vous dirigez depuis onze ans et le transfert au Congo des restes mortels de Pierre Savorgnan de Brazza ?

so, jamais démenti, qui a toujours cru à l'importance d'un tel lieu de mémoire. Il y a aussi le soutien de nombreux partenaires que je voudrais saluer à l'occasion de ce 11ème anniversaire. Ils nous accompagnent depuis plusieurs années déjà. Parce qu'ils ont été là et parce qu'ils sont encore là, cette commémoration est aussi la leur. C'est dans ce sens que j'épouse cette pensée de Pierre Nora qui nous enseigne que « *Les commémorations sont toujours des temps de remémoration collective* ».

LDB : Au fil des mois et des années, vous avez réussi à faire de ce monument, unique en Afrique, un lieu vers lequel affluent des vi-

avez entrepris de bâtir un nouveau bâtiment qui sera inauguré dans les mois à venir. Quelles missions comptez-vous assigner à ce lieu tout aussi imposant qui s'ouvrira directement sur le Fleuve Congo ?

B.A. Comme je l'ai indiqué plus haut, il y aura une salle de conférence, une bibliothèque, une salle multimédia, etc. Chaque structure a sa mission principale mais la coordination de cet ensemble donnera un nouvel élan à ce qui se fait déjà et permettra d'élargir notre audience et de renforcer la variété de nos activités. Quand nous disons que le Mémorial est un lieu de mémoire cela ne signifie pas que nous le réduisons à une institution tournée vers le passé. Nous devons penser le monde

... Quand nous disons que le Mémorial est un lieu de mémoire cela ne signifie pas que nous le réduisons à une institution tournée vers le passé. Nous devons penser le monde en marche, en synergie avec d'autres, mais surtout en apportant la marque originale de notre imagination...

Béline Ayessa : D'abord, je tiens à dire ici notre joie et notre soulagement d'avoir atteint ces onze ans d'existence. Il est difficile de tirer des conclusions de cette aventure qui se poursuit encore, non sans passion. Mais tout de même, une réflexion rétrospective nous permet de revoir le chemin parcouru, les voies explorées et les opportunités riches qui ont porté le Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza à un

siteurs de plus en plus nombreux, mais également un centre de recherches et de débats. Quelles seront les prochaines étapes de ce parcours historique ?

B.A. Les prochaines étapes de ce parcours se définissent par rapport à la réalisation du deuxième module qui sort majestueusement de terre aujourd'hui. La bibliothèque, l'amphithéâtre, la salle de conférence et les autres pôles d'acti-

en marche, en synergie avec d'autres, mais surtout en apportant la marque originale de notre imagination.

Regardez autour de vous, vous verrez que bien des domaines doivent encore être explorés pour que le monde de la culture, de la création artistique et de l'entretien de notre mémoire commune devienne un vivier de formation et de recherche. Nous y travaillons, humblement, mais avec détermination.



Le mémorial Pierre Savorgnan de Brazza

niveau de visibilité reconnue.

Deux points méritent, peut-être, d'être soulignés.

Le premier, plus didactique, concerne le travail de prise de conscience sur les éléments et les moments historiques de notre pays. Il nous a fallu de la patience et un sens de la responsabilité pour proposer au public la vraie signification de l'inscription de la personnalité de Pierre Savorgnan de Brazza dans notre pays, au-delà de la toponymie de notre ville capitale.

Le second est relatif à l'implication de plusieurs acteurs. Ceux-ci n'ont ménagé aucun effort pour que le Mémorial trouve réellement sa place dans notre univers symbolique et culturel. Je pense tout particulièrement à l'appui du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Gues-

se, qui donneront à cet ensemble une cohérence d'action et de fonctionnement digne de grands espaces culturels que l'on voit ailleurs. Il ne s'agira point de faire du mimétisme aveugle. Mais l'exigence de diversification qu'offrira ce deuxième module fera du Mémorial, j'en suis convaincue, une référence en matière de bouillonnement culturel et de ressourcement pour les amoureux de l'art et de la recherche. La vocation du Mémorial est de mettre en valeur l'héritage du passé dans un monde en mouvement. Les lieux de mémoire sont des objets de connaissance, mais doivent aussi être des sources d'inspirations.

LDB : Dans l'enceinte du vaste jardin qui entoure le Mémorial vous

LDB : Parmi les questions délicates qui se posent au Mémorial, et donc à vous qui le dirigez, figure en bonne place la restitution des archives et des pièces historiques ayant marqué l'existence, l'aventure vécue par Pierre Savorgnan de Brazza. Pensez-vous que l'Italie et plus encore la France y sont prêtes ?

B.A. Cette question récurrente trouve sa légitimité dans le fait que le Mémorial doit conserver un patrimoine propre à cette partie de l'histoire de notre pays qui raconte l'épopée de Brazza. Des pièces historiques et autres archives sont les sources documentaires qui constituent ce patrimoine. Nous avons entrepris de récupérer ce qui doit



Béline Ayessa, directrice générale du mémorial Pierre Savorgnan de Brazza

l'être. J'avoue que c'est un long chemin à parcourir. La France, l'Italie, auxquelles il faut ajouter l'Algérie et le Gabon, font partie intégrante de cette histoire. Ils sont ouverts à une éventuelle restitution, mais certaines archives sont tenues par des personnes privées et d'autres sont conservées dans des institutions d'Etat. Avec la construction du deuxième module, nous atteindrons un seuil de confiance qui motivera certainement des démarches individuelles ou collectives en vue de la restitution de ces archives.

J'aimerais tout de même ajouter que cette démarche doit tenir compte de deux paramètres : restitution et acquisition. La restitution concerne les objets qui doivent revenir, de droit, au patrimoine congolais. L'acquisition vise l'appropriation des pièces dont la valeur symbolique et historique est avérée, donc essentielle pour nous. Par conséquent, nous devons effectuer un véritable travail de recherche.

LDB : L'élévation du Mémorial en plein cœur de Brazzaville a démontré que l'Afrique entend désormais écrire elle-même son Histoire. Quel rôle le Mémorial Savorgnan de Brazza jouera-t-il dans la poursuite de ce processus qui pourrait bien changer l'image mondiale d'une Afrique trop longtemps soumise à des puissances extérieures ?

B.A. Je considère que le monde est aujourd'hui un village planétaire. Il est impératif de s'associer aux autres dans le souvenir d'une Histoire qui nous rassemble plus qu'elle nous divise. Les drapeaux qui sont implantés dans les

jardins du Mémorial prouvent à suffisance que la réalisation de cette bâtisse est, comme le disait Jean-Robert Henry, « le défi d'une Histoire commune et du partage des mémoires ». La question que l'on doit se poser est donc la suivante : comment écrire sa propre Histoire lorsque celle-ci est issue d'un passé commun ?

Par ailleurs il est aussi vrai que devenir le sujet qui écrit sa propre Histoire participe de la nécessité pour l'Afrique « de se guérir, de se nommer », comme dirait l'écrivain sénégalais Felwine Sarr. Pour ce qui est du Mémorial l'accent sera toujours mis sur l'organisation de colloques et d'échanges, d'expositions et de vernissages, bref sur tout ce qui relève de notre richesse vivante et qui doit devenir objet de connaissance transmissible génération après génération. Une telle aventure mérite bien qu'on y mette savoir, intelligence et réflexion.

LDB : Qu'avez-vous prévu pour ce 11^e anniversaire ?

B.A. Pour cette année, nous prévoyons la remise de kits scolaires aux meilleurs élèves du Lycée Savorgnan de Brazza. L'événement aura lieu ce mardi 3 octobre. Nous remettrons aussi du matériel didactique pour l'administration de cet établissement. Ce sera notre contribution pour une bonne rentrée scolaire à ce Lycée qui est le plus grand du Congo et qui porte le nom de l'illustre explorateur Pierre Savorgnan de Brazza. Ce sera également l'occasion d'inviter nos Lycéens à une culture de l'excellence.

Propos recueillis par Jean-Paul Pigasse

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC)

AVIS GENERAL DE RECRUTEMENT

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA), un prêt pour le développement du secteur agricole et halieutique à travers le Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales (PD-PAC).

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, l'Unité de Coordination du Projet lance un avis d'appel à candidatures pour le recrutement du personnel d'appui pour ses pôles administratif de Brazzaville et Technique de Makoua.

Le présent avis général de recrutement concerne les postes suivants :

Pour le Pôle administratif de Brazzaville

I. Assistant (e) de Direction

II. Assistant (e) Administratif (ive) et Financier (e)

III. Chauffeurs (3)

Pour l'Antenne technique de Makoua

I. Assistant au Responsable de la Programmation et du Suivi - Evaluation, Gestion des savoirs

II. Assistant (e) de Direction

III. Chauffeurs (3)

2. Composition du dossier

Pour chaque poste, le dossier de candidature comprendra les documents suivants :

- Lettre de motivation adressée à Monsieur le Coordonnateur de l'Unité du projet, précisant la référence du poste pour lequel le candidat postule;

- Curriculum Vitae détaillé indiquant le pays de résidence, le titre du diplôme et la spécialité, l'expérience professionnelle, de la plus récente à la plus ancienne, avec indication de la nature exacte des fonctions exercées, ainsi que les coordonnées précises (du candidat incluant 3 personnes de références);

- Copie certifiée conforme du diplôme requis pour le profil;

- Copie d'une pièce d'identité à jour justifiant la nationalité congolaise;

Les dossiers incomplets seront rejetés. Les candidats retenus pourront être invités éventuellement à fournir les originaux des attestations pour les expériences et qualifications qui ont présidé à leur choix.

3. Modalités de sélection

La sélection se fera en 3 phases :

- une première phase consistera en une présélection sur dossier

- une deuxième phase consistera en un test écrit.

- une dernière phase consistera en des interviews dont les dates et heures seront fixées et communiquées aux candidats par le comité de sélection.

4. Lieu et date de dépôt des dossiers de candidatures

Les dossiers de candidatures devront être adressés (sous pli fermé) à Monsieur le Coordonnateur de l'Unité de Coordination du Projet de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture Continentales et devra comporter uniquement la mention suivante : « Dossier de candidature au poste de : (préciser le poste pour lequel vous postulez) »

Les dossiers doivent être déposés au Siège du PD-PAC :

Villa Maison Blanche arrondissement 2 BACONGO, derrière Ambassade des USA, Brazzaville République du Congo

NB / : Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Les termes de référence détaillés de chaque poste peuvent être obtenus au siège du PD-PAC ou par courriel à l'adresse suivante : pdpac.cg@gmail.com

La date limite des dépôts des dossiers de candidatures est fixée au 17 Octobre 2017 à 16 heures.

Fait à Brazzaville, le 2/10/2017

La Coordination

AVIS AUX ACHETEURS POTENTIELS DE L'IMMEUBLE «LE BATACLAN»

Madame EBIANEBOUM Tatiana Estelle, actuelle propriétaire de l'immeuble « LE BATACLAN », sis à Brazzaville 66 rue Mbokos, objet du Titre Foncier n° 11232, pour l'avoir acquis, suivant acte notarié du 2 juillet 2015, auprès de la succession MOULOUMBOU Martin, laquelle en a été déclarée seule et légitime propriétaire au terme de l'arrêt n°23 rendu le 6 mars 2013 par la Première chambre Civile de la Cour d'Appel de Brazzaville, arrêt validé par décision rendue par la Cour Suprême du Congo le 24 avril 2015, avise tout acheteur potentiel que l'immeuble «LE BATACLAN» n'est pas à vendre, et que tout achat consenti par un tiers se fera aux risques et périls de l'acheteur.

EBIANEBOUM Tatiana Estelle.



Une pensée...

M. Rombault Michel Fylla Saint-Eudes

Décédé le 29 septembre 2011

Voilà six ans que Dieu t'a soulagé de tes peines et qu'il te garde près de Lui, mais ton souvenir ne pourra jamais s'effacer. Accepter de perdre quelqu'un d'aussi cher que toi a été la plus dure épreuve de notre vie. Même ton immense désir de vivre et ta détermination n'ont pu te retenir. De là-haut, continue de veiller sur nous comme tu l'as toujours fait.

Repose en paix, tu l'as bien mérité, l'homme DIGNE.

Ta famille, tes enfants et tes petits-enfants.

NÉCROLOGIE



Christian-Martial Poos et la famille Poos ont l'immense peine d'informer parents et amis du décès de la veuve Poos née Mondzé Hélène, survenu le mercredi 27 septembre à Brazzaville. Une chapelle ardente est dressée au 131 rue Massoukou, Mougali Brazzaville. La date des obsèques sera communiquée ultérieurement

La veuve Amona née Ngolé Véronique Marie-Louise, les enfants Amona et famille ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances, que les obsèques de leur fille et soeur Inès Nadège Onkouala Amona (Ina), décédée le 25 septembre 2017 au CHU auront lieu **ce mardi 3 octobre 2017** suivant le programme ci-après :

- 08h : levée du corps à la morgue municipale du CHU ;

- 09h : recueillement au domicile familial sis au N°5 de la rue Pangala (croisement avenue des chars et avenue de l'Intendance, ex marché Bouemba) ;

- 11h30 : messe de requiem en l'église Ste-Marie de Ouenzé ;

- 13h : départ pour le cimetière privé Bouka ;

- 15h : Fin de la cérémonie.



Alexandre Mpemba, agent des Dépêches de Brazzaville, Sadi Daniel, Pierrette Ngoma, Adolphine Ngoma et Oumba dia Nzita informent parents, amis et connaissances que les obsèques de leur frère et fils Norbet Batina (Wallace) ont lieu ce mercredi 4 octobre 2017 selon le programme suivant :

- 9h00 : levée du corps à la morgue municipale du CHU ;

- 11h00 : recueillement au domicile sis N°67 de la rue Louya à Kingouari-Makélékélé.

- 12h00 : départ pour la paroisse Saint-Martyrs de l'Ouganda à Kingouari ;

- 14h00 : départ pour le cimetière de Loukanga ;

- 16h30 : Fin de cérémonie

IN MEMORIAM

4 octobre 2016 - 4 octobre 2017, voici un an qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui notre très regrettée soeur et mère Julienne Loubassou Mahindou. À l'occasion de ce triste anniversaire, son frère Jean-Pierre Loubassou et sa fille Victoire Albège Bidimbou prient tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour elle. «La sage Mahindou» nous ne t'oublierons jamais.



Villa à louer quartier 10 Maisons derrière le mur de l'Asecna (référence Église Ecankar)

Contact

Tél.: 05 551 42 75 / 05 758 54 74

NUMÉRISATION DES ARCHIVES NATIONALES

FamilySearch international disposée à apporter son expertise au Congo

Le manager pour l'Afrique et le Pacifique de cette organisation internationale, Thom Nelson venu des Etats-Unis, l'a annoncé à sa sortie d'audience chez le ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, à la fin de semaine dernière.

Accompagné de Thierry Mutombo, manager de projet FamilySearch international ainsi que la représentation de Brazzaville, à savoir Gaétan Kelenou et Patrice Ovounga ; Thom Nelson était, a annoncé à la presse qu'ils sont venus rencontrer le ministre pour parler du projet lié à la numérisation des archives de la République du Congo. « Nous aimerons mettre en place un partenariat avec la direction nationale des archives pour préserver toutes les archives qui contiennent les informations sur les personnes et les familles, parce que le but de notre organisation est d'aider les personnes à rester connectées à leur racine. Et pour le faire, nous avons besoin de préserver les archives qui restent. Et comme ces archives sont exposées et peuvent se détruire à n'importe quel moment, donc nous apportons la nouvelle technologie on les numérise et



La délégation de l'organisation FamilySearch international (Adiac)

on les préservant de manière à ce que le pays puisse continuer à les utiliser », a-t-il déclaré.

En effet, FamilySearch international est l'une des plus grandes organisations au monde qui s'occupe de la collecte, de la préservation, de la transcription et de la mise à la

disposition du public des archives. Le ministre de la Culture et des arts a apprécié le projet de FamilySearch international. « Le ministre de la Culture et des arts nous a accueilli chaleureusement, non seulement parce qu'il partage la même vision

que notre organisation, mais aussi parce qu'il comprend pleinement l'importance de la préservation des archives. Ces archives contiennent en soi la mémoire et l'histoire du pays, mais aussi l'histoire des personnes et des familles. Donc ça

fait que nous partageons les mêmes objectifs, et le ministre a accueilli à bras ouverts le projet tout en promettant de travailler en partenariat avec FamilySearch international pour réaliser ce grand projet en République du Congo comme ils l'ont fait dans beaucoup d'autres pays en Afrique. »

Quant à la réalisation concrète de ce projet, les responsables de FamilySearch international pensent qu'ils doivent travailler en partenariat avec les archives nationales du Congo. Ils vont essayer de mettre ensemble un protocole d'accord qui permettrait à ce que les deux parties (le ministère de la Culture et des arts et FamilySearch international) soient liées pour travailler ensemble et atteindre cet objectif important, parce que le ministre a confirmé que c'est un projet dont la République du Congo a besoin d'une manière générale.

Notons qu'après l'audience qui leur a été accordée par le ministre de la Culture et des arts, ils ont rencontré le directeur des archives nationales, Brice Owabira, avec lequel ils sont allés faire l'état des lieux des archives nationales du Congo, parce que le besoin réel de la préservation des archives s'impose.

Bruno Okokana

PRIX UNESCO-JAPON

Trois lauréats de l'Éducation en vue du développement durable

Les trois lauréats de l'édition 2017 du Prix UNESCO-Japon de l'Éducation en vue du développement durable (EDD) ont été désignés. Il s'agit de Zikra pour l'apprentissage populaire du Royaume Hachémite de Jordanie ; du Projet Hard Rain du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ; et de l'école primaire Sihlengeni au Zimbabwe.

Le « programme Zikra pour l'apprentissage populaire » offre une réponse créatrice et dynamique aux défis sociaux, économiques et environnementaux dans les communautés marginalisées de la région arabe.

Le projet « Hard Rain » a été choisi pour son programme international et son successeur « Whole Earth? » relie les arts, les sciences et l'éducation afin de sensibiliser aux problèmes mondiaux urgents tels que la pauvreté et le changement climatique, et pour susciter une réflexion et une action en faveur d'avenir plus positifs.

L'école primaire Sihlengeni, qui est située dans une zone rurale sèche du Zimbabwe a été choisie pour son programme « Permaculture » auquel participent ses 17 enseignants et 738 élèves. C'est un projet participatif, impliquant l'ensemble de l'école, Permaculture s'appuie sur les principes de l'EDD pour offrir une éducation de qualité et élargir l'accès à un environnement, des aliments et une eau propres. Les lauréats de cette année ont été sélectionnés parmi plus de 100 candidatures. Le Prix Unesco-Japon est financé par le gouvernement japonais. Il a été créé dans le cadre du Programme d'action global d'EDD (GAP), Le but est de récompenser des projets et des programmes EDD exemplaires. Il s'agit de la troisième édition du Prix, qui est dotée d'un montant de 150 000 dollars à partager entre les trois lauréats.

Noël Ndong

MUSIQUE

Quatre concerts, six groupes, trois jam au festival international de jazz de Brazzaville

Prélude à cette troisième édition qui se tient du 3 au 7 octobre à l'Institut français du Congo (Ifc) en collaboration avec l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique, les artistes et les différents partenaires ont animé une conférence de presse le 2 octobre au cours de laquelle ils ont dévoilé la programmation de l'événement et présenté la nouvelle équipe dirigeante de l'Ifc à Brazzaville.

Pendant cinq jours, les artistes venus des Etats-Unis, de la RDC et du Congo Brazzaville, à savoir Sulaiman Hakim, Press Mayindou, Baurdier, DomNeeq, Camille Bertault, Dan Tepfer, Luwawanu Brazza et les autres vont donner des concerts inédits, dénommés

« M'boté ». Les gagnants de scène tremplin prendront également part à ce festival.

La plupart des concerts se dérouleront à l'Ifc, à l'ambassade des Etats-Unis et dans le hall de l'aéroport de Maya Maya.

A l'ouverture, Press Mayindou et d'autres artistes livreront un concert à 19 heures 30 à l'Ifc. Avant le concert, à 18 heures, il y aura le vernissage de l'exposition sur les 137 ans de Brazzaville et des performances du collectif Eli-li sur les photographies des lieux emblématiques de Brazzaville.

Mercredi 4 octobre dans la matinée, rencontre musicale, à 19 heures 30, concert Jafrozz, à 21 heures, jam session avec les festivaliers. La journée du 5 octobre, conférence débat à 15 heures sur

les origines du jazz qui sera animée par A. Bougha et J. Ndemba. A 19 heures, concert de Sulaiman Hakim qui sera accompagné par Luwawanu Brazza jazz. C'est une soirée de l'ambassade des Etats-Unis.

Le 6 octobre à 10 heures, Master class avec Sulaiman Hakim, à 17 heures, concert de Sulaiman Hakim et Luwawanu Brazza jazz. De 17 heures à 18 heures, concert de Baurdier dans le hall de débarquement de l'aéroport de Maya Maya. A 19 heures, la projection de 22 minutes du film Django Reinhardt de Paul Paviot à l'Ifc. A 19 heures 30, soirée échange musical avec tous les festivaliers à l'Ifc.

Le samedi 7 octobre à 10 heures, Master class avec Camille Bertault et Dan Tepfer. Le Master class est réservé à tout le monde. L'artiste musicienne Domneeq interviendra à 19 heures, alors que Camille Bertault et Dan Tepfer livreront un concert à 19 heures 45 qui clôturera cette édition.

Au cours de cette conférence de presse, les nouveaux responsables de l'Ifc ont été présentés. Il s'agit de Michel Pré et Marie Audigier, respectivement directeur et directrice déléguée. Ils ont remplacé Richard Mouthuy et Elodie Chabert.

N B : L'inscription est obligatoire et se fait à l'accueil de l'Ifc.



Les animateurs de la conférence de presse (DR)

Rosalie Bindika

ENVIRONNEMENT

Univers Lemba lance le reboisement des grandes artères de la commune

L'action visant à rendre la couverture végétale à cette municipalité encadrée par les autorités de la ville-province de Kinshasa et des communes de Lemba et Limete a également bénéficié de l'accompagnement de plusieurs ONG dont la les Amis de la nature et des jardins, SOS Kinshasa, la Fondation Mwimba Texas et Vision environnement.

La population de la commune de Lemba, par l'ONG Univers Lemba (UL), a lancé, le 30 septembre, l'action de reboisement de grandes artères de cette municipalité. Les Lembalhèques ont, dans cette optique, commencé par planter des arbustes sur le tronçon de l'avenue Sefu longeant la clôture de la Fikin et séparant les communes de Lemba et de Limete.

Accompagnant cette action de la population de Lemba, la ministre provinciale chargée de l'Environnement, Thérèse Olonga, a souligné les avantages du reboisement pour la population de cette municipalité d'abord et ensuite pour les visiteurs et toute la population kinoise. Pour ce membre du gouvernement provincial, les avantages sont d'ordre social, environnemental, sanitaire, alimentaire, etc. «*Nous disons bravo à cette population mature et responsable pour ce projet mené par elle-même. Nous pouvons légitimement penser que c'est un projet qui ira loin. Et nous sommes conscients de nombreux bénéfices que les arbres procurent à la population, qui aura des endroits pour s'abriter en cas de chaleur* », a dit la ministre Thérèse Olonga, qui a appelé la population de Lemba à s'approprié ce projet pour sa pérennisation, avant de conseiller les autres communes de Kinshasa de suivre l'exemple des Lembalhèques. «*Bravo à ces jeunes, à cette population adulte et mature. Je voudrais que chaque membre de la communauté lembalhèque se lève pour planter un arbre chez soi. Nous ne sommes pas arrêtés à Lemba, nous avons traversé à Limete et cela doit*

atteindre toute la ville », a souligné la ministre provinciale.

Le Bourgmestre de Lemba, Tousseint Kapuku, a également salué cette initiative de reboisement de la commune de Lemba. L'autorité municipale a pris l'engagement de soutenir l'ONG Univers Lemba et de veiller à ce que ce projet donne des résultats escomptés. «*Nous saluons cette initiative de reboisement que la commune de Lemba est en train de connaître aujourd'hui.*



Plantage des arbustes /photo Adiac

Avec cette initiative des Lembalhèques réunis au sein de l'ONG Univers Lemba, tous les espaces non couverts de notre municipalité seront couverts par la végétation, des arbustes. Aujourd'hui, avec l'appui du gouvernement provincial, avec le concours de nos partenaires, nous prenons l'engagement que notre municipalité sera déclarée la commune verte », a-t-il souligné, appelant chaque habitant de sa commune à planter un arbre dans sa parcelle.

Une main experte de l'ONG ANJ

Cette action de la population de Lemba a bénéficié de l'appui de l'ONG les Amis de la nature et des jardins (ANJ). En plus des plantules dont 100 manguiers, 50 bananiers, 30 samariniers, 100 Kempeshes, 150 palmiers dypsis et 1 baobab undagariensis gracieusement offertes à la population lembalhèque, des membres de ANJ ont apporté leur expertise pour la réalisation de cette œuvre. C'est pour réaliser ce projet que l'on a retrouvé sur le terrain le

créateur général Teddy Kamembo a noté qu'en 2009, cette association avait distribué des plantules de Moringa à planter à chaque parcelle de Lemba. À l'en croire, quand bien même que ce projet n'avait pas réussi à la suite de certaines pesanteurs, l'ONG ANJ n'avait pas hésité à répondre positivement à la sollicitation de l'UL pour l'accompagner à ce nouveau projet. Le souhait, pour Teddy Kamembo et tous les membres de l'ONG ANJ, est que la population

ANJ qui se met toujours à la disposition de la population et du gouvernement. Ils nous ont accompagnés dans beaucoup de projets visant à rendre la couverture végétale à la ville de Kinshasa tant enviée par l'extérieur », a-t-elle dit.

Les albinos luttent contre le changement climatique

L'ONG des albinos, la Fondation Mwimba Texas (FMT), a également participé à cette action dans la commune de Lemba. Conduite par le président Mwimba Texas, qui est également le président de la Fédération des ONG des albinos du Congo, l'équipe de la FMT a accompagné, comme les autres ONG présentes, cette action de la population de Lemba.

Après avoir planté son arbuste, le président Mwimba Texas a rappelé que l'ennemi numéro 1 de l'albinos était le soleil. Et, avec le réchauffement climatique, la première personne à souffrir serait l'albinos. C'est pourquoi la FMT, en participant à cette action, soutient les actions de reboisement et de lutte contre le réchauffement climatique. «*Il faut planter pour que les albinos sachent se protéger contre le soleil. Aujourd'hui, la RDC est considérée comme le pays modèle en ce qui concerne l'intégration et la considération des albinos. Comme l'ennemi numéro un des albinos est le soleil, il y a lieu de planter des arbres pour leur permettre de s'abriter sous le soleil. Il n'est pas toujours bon de parler du mal de ce pays. S'il y a une bonne action, il faut la relever. Kinshasa est grande, que toutes les autres communes emboitent les pas à Lemba pour que la ville recouvre la verdure qui fait sa notoriété* », a souligné Alphonse Mwimba Texas. Le président d'UL, le musicien Jean Goubald Kalala a, lui, remercié toutes les autorités et ces ONG qui ont accompagné cette action, tout en martelant sur la détermination de sensibiliser la population lembalhèque à la sauvegarde de ce projet ainsi lancé.

Lucien Dianzenza

coordonnateur de cette ONG, Jean Mangalibi, la présidente de SOS Kinshasa et membre de l'ONG Ornelie Lelo, et le Secrétaire général de cette organisation, Teddy Kamembo Mulambo, qui ont travaillé jusqu'au-delà de l'officiel pour donner une forme à ce projet de la population de Lemba, qui rentre dans le cadre de leur mission.

Mais cette présence n'avait pas été la première pour l'ONG dans la commune de Lemba. Rappelant les interventions des ANJ en faveur de cette municipalité, le se-

de Lemba s'approprié ce projet pour sa réussite. «*À Kintambo, on a fait la même chose et les résultats sont positifs, parce que la population s'est approprié cette œuvre* », a-t-il souligné.

Les apports de l'ONG ANJ dans la couverture végétale de la ville-province de Kinshasa ont été rappelés par la ministre Thérèse Olonga, qui a félicité l'équipe du coordonnateur Mangalibi pour ces actes posés en faveur de la population de Kinshasa. «*Nous disons également merci à l'ONG*

KASAÏ

L'Unicef appelle les partenaires à soutenir la réponse humanitaire

Depuis près d'une année, la région du Kasai a été le théâtre des violences causant aussi bien des pertes humaines que matérielles. Cette région fait face aujourd'hui à des sérieux problèmes humanitaires.

Selon la directrice régionale de l'Unicef pour l'Afrique de l'Ouest et du centre, Marie-Pierre Poirier, qui a séjourné tout dernièrement en RDC, la vague d'un million d'enfants du Kasai a besoin d'aide humanitaire. Durant son séjour en RDC, Mme Poirier s'est rendue à Kananga, capitale de la Province du Kasai central où elle a visité des centres de santé

et des écoles qui ont été affectés par la violence. En discutant avec les enfants sortis des milices, elle a pu se rendre compte de leurs souffrances mais aussi de leurs espoirs de paix et de leur volonté de reprendre le chemin de l'école. Face à la tragédie que vivent les enfants dans la région du Kasai, Mme Poirier appelle les partenaires à soutenir la réponse humanitaire en faveur des enfants vivant dans cette partie de la RDC. «*Dans ce contexte, j'appelle tous les partenaires à se joindre à la réponse humanitaire pour que les populations affectées puissent retrouver l'accès aux services de base et les donateurs à fournir urgem-*

ment des fonds pour les programmes d'aide humanitaire. Faute d'accès aux services de base, des enfants continuent à mourir chaque jour au Kasai alors que nous devons saisir la chance de consolider le retour au calme », a-t-elle déclaré. Elle a, par ailleurs, plaidé pour la cessation des abus à l'endroit des enfants. «*Les abus dont sont victimes les enfants doivent cesser. Les enfants devraient être en sécurité au sein de leurs foyers, à l'école ou dans les aires de jeux et ne pas être forcés à combattre ou être blessés ou tués lors des violences. Les enfants associés aux milices ou soupçonnés de l'être sont des*

victimes et doivent être traités tels quels par les autorités du pays », a indiqué la directrice régionale de l'Unicef.

Durant son séjour à Kinshasa, Mme Poirier s'est notamment entretenue avec le vice-ministre des Affaires étrangères et les ministres de la Coopération internationale, de la Santé et du Genre, Famille et Enfant. La directrice régionale a rencontré le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies, les représentants des agences du système des Nations unies ainsi que les différents partenaires au développement pour insister sur l'importance de protéger les en-

fants qui ne doivent pas payer le prix de la violence. Mme Poirier s'est également rendue à Goma où elle a rencontré le gouverneur de la province du Nord-Kivu et a pu s'informer sur les différents défis rencontrés dans la province. À l'issue de sa tournée en RDC, la directrice régionale s'est réjouie de la collaboration qui existe entre l'Unicef et le gouvernement de la RDC dans la mise en œuvre des programmes visant le bien-être des enfants, tout en insistant sur les progrès qui restent à réaliser en particulier pour les enfants affectés par la violence dans le Kasai.

Aline Nzuzi

CRISE POLITIQUE EN RDC

L'UA tente de jouer sa partition

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA) s'est, dans le cadre des consultations qu'il a entamées le week-end dernier avec les acteurs politiques et de la société civile à Kinshasa, forgé une réelle conviction par rapport à la situation politique en RDC à trois mois de la tenue hypothétique des élections selon l'accord de la Saint-Sylvestre.

De passage récent à Kinshasa, le président de la Commission de l'UA a eu des séances de travail très intenses avec les différents protagonistes de la scène politique congolaise. Le but de l'arrivée en RDC de Moussa Fataki était de chercher une voie d'issue à l'impasse politique qui tend de nouveau à s'installer en RDC avec, à la clé, l'impossibilité d'organiser les élections d'ici décembre 2017 conformément à l'accord de la Saint-Sylvestre dont l'application intégrale demeure encore sujette à caution. Il lui fallait écouter toutes les tendances (opposition, majorité et société civile) pour se faire une religion sur la situation politique en RDC. Les dèd sont, pour ainsi dire,

jetés dès lors que le délai de 90 jours prévu par la loi pour convoquer le corps électoral est dépassé. De sorte qu'aujourd'hui, il ne reste plus que trois mois pour tout régler, à savoir organiser les trois scrutins présidentiels, législatifs et provinciaux. Techniquement, il paraît illusoire voire chimérique de croire à un possible rattrapage du temps perdu lorsqu'on sait que les opérations d'enrôlement dans le Kasai entamées, il y a peu, devront s'étirer jusque début décembre. À cela s'ajoute le retard dans l'adoption au Parlement de la loi électorale modifiée, de la loi portant répartition des sièges et de la loi organique portant fonctionnement du Conseil national de suivi de l'accord du 31 décembre (CNSA).

Face à l'impossibilité de tenir l'échéance du 31 décembre pour organiser lesdites élections, l'accord du 31 décembre 2016 offre néanmoins une piste de solution permettant aux trois institutions phares du processus électoral, à savoir la Ceni, le CNSA et le gouvernement, « d'apprécier consensuellement le temps nécessaire pour le parachèvement desdites élections ». Ce

mécanisme permet de prolonger de quelques mois la tenue des élections. Mais le hiatus dans tout ceci est que le Rassemblement de l'opposition (Limete) réfute toute idée d'une transition avec Joseph Kabila qui, de son point de vue, ne devrait pas être partie prenante. Une approche que ne partage pas la majorité présidentielle qui, prenant appui sur l'arrêt de la Cour constitutionnelle en interprétation de l'article 70 de la Constitution relatif à la fin du mandat du chef de l'État, soutient que ce dernier restera bien en poste jusqu'au passage de témoin avec le nouveau président élu.

Vivement un calendrier électoral !

L'absence d'élections en décembre 2017 replongera à coup sûr la RDC dans une spirale d'incertitudes avec des institutions hors mandat ne jouissant d'aucune légitimité. En attendant la tripartite Ceni-gouvernement-CNSA censée évaluer le processus électoral et éclairer la lanterne des Congolais par rapport à l'avenir immédiat de leur pays, l'UA tente de jouer sa partition

en essayant de concilier les vues pour un atterrissage en douceur du processus électoral. Le moins qu'on puisse dire de la visite de Moussa Fataki à Kinshasa est que les lignes n'ont pas véritablement bougé.

Au Rassop/Limete, on reste catégorique. Non seulement que la plus importante plate-forme de l'opposition refuse toute nouvelle négociation politique mais en plus réitère sa position de voir l'actuel chef de l'État quitter son perchoir d'ici le 31 décembre prochain « qu'il y ait élections ou pas ». Pour ce regroupement politique, seule une transition sans Kabila est une option viable. Ce qui donnerait lieu à la mise en place « d'un gouvernement de transition dirigée par des Congolais intègres et compétents ayant pour mission essentielle d'organiser les élections crédibles, de favoriser l'alternance démocratique et de permettre le retour à l'ordre constitutionnel ». Aussi les animateurs de cette transition ne participeront-ils pas aux élections post-transition, soutient-on. Devant le président de la Com-

mission africaine de l'UA qui les a reçus le 30 septembre à Kinshasa, les responsables du Rassop/Limete ont réitéré cette position non sans rechigner dans les coulisses, sur la médiation qui, lentement mais sûrement, se met en place sous l'égide de l'UA. Certains cadres de cette plate-forme ont vu en la présence de la délégation de l'UA à Kinshasa une manière sournoise de chercher à arracher un sursis en faveur de Joseph Kabila. « C'est à l'ONU de reprendre l'initiative en vue d'imposer un nouveau rythme dans la recherche de nouvelles pistes de sortie de crise en RDC », entend-on dire. Une chose est vraie, ce que l'urgence de publier illico presto un calendrier électoral pour que les Congolais puissent mieux se projeter par rapport à l'avenir politique immédiat de leur pays s'impose. Tout le monde s'accorde à le dire, y compris l'UA qui adhère à ce qui passe pour une évidence : il faut un calendrier électoral au plus vite pour que les Congolais puissent entrevoir, dans les meilleurs délais, l'horizon d'une alternance démocratique.

Alain Diasso

RDC

Le gouvernement uniformise les vignettes de visa d'entrée

Le gouvernement congolais a décidé de délivrer désormais une vignette unique de visa d'entrée en République démocratique du Congo (RDC), selon un communiqué officiel parvenu lundi à l'AFP.

«Le Conseil des ministres a instruit le ministre des Affaires étrangères de procéder à l'uniformisation de visa d'entrée en République démocratique du Congo après concertation» avec les autres ministres concernés par l'opération, indique le compte-rendu de la réunion du gouvernement tenue vendredi. «Des vignettes visa uniformes seront (désor-

mais) délivrées aux requérants par les 68 ambassades et la quarantaine de consulats» de la RDC à travers le monde, ajoute le communiqué signé par Lambert Mende, porte-parole du gouvernement congolais. Un agent de la Direction générale de migration (DGM), interrogé par l'AFP sous couvert d'anonymat, a salué une «mesure salvatrice». «Souvent, il nous est difficile d'identifier le vrai visa délivré par nos ambassades à l'étranger tellement plusieurs modèles sont officiellement en circulation», a-t-il souligné.

Plusieurs fonctionnaires du ministère congolais des Affaires

étrangères interrogés par l'AFP ont également indiqué que nombre d'ambassades et de consulats délivrent des visas sur un modèle différent. La mise en application de cette nouvelle mesure pourrait toutefois prendre plusieurs mois. «Le modèle unique (de vignette, NDLR) n'est pas encore connu, puis il (faudra) passer des commandes à l'imprimerie (et) procéder» à l'acheminement de la nouvelle vignette, a expliqué l'un de ces fonctionnaires. Selon les services d'immigration, plus de 200.000 étrangers sont entrés en RDC en 2016, en plus des réfugiés.

AFP

TRANSPORT AÉRIEN

Crash d'un avion de transport militaire

Un avion de transport Antonov de l'armée congolaise s'est écrasé samedi matin à une centaine de kilomètres à l'est de Kinshasa, faisant «plusieurs dizaines» de morts parmi les passagers.

Un avion de transport Antonov de l'armée congolaise s'est écrasé samedi matin à une centaine de kilomètres à l'est de Kinshasa, faisant «plusieurs dizaines» de morts parmi les passagers, a-t-on appris de sources concordantes. L'appareil, qui venait de décoller

en direction du Kivu (est), transportait «plusieurs dizaines de personnes», selon une source aéroportuaire qui a requis l'anonymat, et s'est écrasé dans la commune de Nsélé, qui fait partie de Kinshasa, à une centaine de km du centre de la capitale congolaise. Il n'y a eu «aucun survivant», selon une source municipale sur place jointe par l'AFP et s'exprimant également sous couvert d'anonymat. L'avion, piloté par un équipage russe, transportait «deux véhicules et des munitions» ainsi que les person-

nels militaires d'accompagnement, selon une source à l'état-major de l'armée, s'exprimant sous couvert d'anonymat. Selon cette source, il y avait «entre 20 et 30 personnes» à bord de l'appareil, qui avait décollé de l'aéroport de Ndolo, dans le centre de la capitale.

Un témoin joint sur les lieux du crash par l'AFP a indiqué que l'accident s'était produit vers 08h50 (07h50 GMT) et affirmé avoir vu l'avion qui «tombait», mais sans dégagement de fumée apparent.

AFP

LE COURRIER DE KINSHASA
www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN! RECRUTEMENT

Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES
rejoignez notre équipe marketing

+243.856.43.6723

immeuble «x FORESCOM, 1er niveau
Avenue des Douanes n°4
Kinshasa, Gombe - RDC

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

Mazembe bat FUS de Rabat en demi-finale aller

Les deux entraîneurs de Mazembe et de FUS de Rabat se sont exprimés après la victoire étonnante des Corbeaux en demi-finale aller de la Coupe de la Confédération 2017.

Les Corbeaux du Tout-Puissant Mazembe de Lubumbashi ont remporté le premier acte de la demi-finale de la 15^e édition de la Coupe de la Confédération. Ils se sont imposés, le 1^{er} octobre, dans leur antre de la commune de Kamalondo à Lubumbashi, par un but à zéro, face aux Marocains de Fath Union Sport (FUS) de Rabat. L'unique but de la partie a été inscrit à la 14^e minute par Ben Malango qui a profité d'une monumentale erreur de la défense du club marocain pour tromper l'excellent gardien de but Majidn élu du reste homme du match. Il a été le dernier rempart de FUS, avec des parades et autres envolés, détournant des balles de but. À la conférence d'après match, l'entraîneur Pamphile Mihayo

Kazembe de Mazembe s'est dit content de la victoire. « Je suis content de la victoire. Pourquoi être déçu ? Nous n'irons pas à Rabat pour nous faire marcher dessus, nous irons jouer à fond. FUS nous proposera un jeu ouvert où nous aurons plus d'espaces. En ce qui nous concerne, nous pousserons pour marquer des buts. Ce dimanche chez nous, nous avons affronté une très bonne équipe, habile tactiquement. Grâce à ses joueurs de grande taille, on a eu de gros soucis sur les balles aériennes. Félicitations aux joueurs et à l'entraîneur de FUS pour ce qu'ils ont démontré », s'est-il rejoui. Mihayo pense que son équipe a manqué de chance dans la finition. « Nous ne sommes pas bien entrés dans le match malgré l'ouverture du score au bout du premier quart d'heure de jeu. En première période, notre milieu de terrain a eu du

mal à s'imposer alors qu'en seconde période, nous nous sommes créés des occasions. Les ballons ont été cadrés mais dommage nous avons manqué de chance dans la finition. Bravo surtout au gardien marocain qui a réalisé un grand match. La victoire est vite à oublier, il y a un match retour où la qualification sera en jeu. À nous de nous remettre vite au travail en mettant un accent sur les exercices de finition », a-t-il ajouté.

Pour sa part, le coach Walid Regragui de FUS reconnaît que son équipe n'a jamais été autant bousculée tout au long de cette saison. « On était venu pour gagner dans l'envie pendant que sur le terrain on s'est éloigné de cette réalité. La défaite est justifiée par le manque de fraîcheur physique, je ne sais pas dire si c'est le long voyage qui se serait à la base de cela », a-t-il indiqué. Et de poursuivre :

« Le TPM a eu les occasions de mettre un deuxième voire un troisième but, ce n'est pas payé cher pour nous. On n'a jamais été bousculé autant dans un match cette saison, on a vraiment souffert. J'ai fait des remontrances à mes joueurs dans le vestiaire, je ne les ai pas reconnus surtout sur le plan de l'expérience. Il y a eu de fautes de concentration. Avec le 1-0, on est vivant parce que si c'était plus on aurait pu quitter égoïstes à Lubumbashi... »

Conscient de la valeur de l'adversaire pour le match retour, Walid Regragui a indiqué : « Un à zéro n'est pas un bon score pour nous parce qu'on doit être très fort au match retour. On doit gagner 1-0 pour espérer la séance des tirs au but, ne pas encaisser et surtout marquer 2 buts pour nous qualifier. Il nous faudra un grand FUS pour créer l'exploit à Rabat

devant une attaque congolaise de feu. Elle peut venir marquer chez nous. On doit se remettre en cause. Au match retour, il faut d'abord marquer un but chez nous, ensuite on verra si on est capable de marquer un deuxième. Je salue la prestation de mon équipe, elle a été par intermittence bonne et s'est procuré des occasions. ».

Notons que dans l'autre demi-finale de cette compétition africaine interclubs, Supersport UTD a été tenu en échec à domicile à Pretoria par Club Africain de Tunis par un but partout. Saber Khalifa a ouvert le score pour Club Africain sur penalty à la 21^e minute et Mnyamane a égalisé à la 87^e minute pour Supersport UTD, reprenant un ballon de penalty sorti par le gardien de but clubiste Atef Dekhili. Le va-tout se jouera donc au match retour pour les deux clubs.

Martin Enyimo

BADMINTON-FORMATION

Placide Odimba outillé sur les sciences appliquées aux sports à Montréal

Les performances sportives sont fonction de la préparation adéquate des athlètes. De ce fait, l'encadreur sportif est un agent indispensable pour le développement de l'athlète dans sa discipline sportive. C'est ainsi qu'on parle de plus en plus de la formation des formateurs.

Les encadreurs sportifs rd-congolais des diverses disciplines sportives se sont mis au pas depuis quelques années, en suivant des formations spécifiques au pays et à l'étranger pour améliorer la préparation des athlètes locaux qui prennent part à différentes compétitions nationales et internationales. C'est le cas du directeur technique national adjoint de la Fédération congolaise de badminton, Placide Odimba Wembo, qui a participé, pendant quasiment trois mois à Montréal au Canada à une formation du Programme d'appui international au sport africain et des Caraïbes. Bénéficiaire d'une bourse de la solidarité olympique, cet expert RD-congolais du Badminton a donc pu prendre

part, au printemps 2016 à Montréal, à la 27^e session de formation de ce programme qui est une initiative fondée par Pierre Ambroise Pariera et vise à renforcer les capacités des entraîneurs africains et des caraïbes pour un nouveau leadership des entraîneurs et directeurs techniques appelés à prendre en mains la destinée des sports africain et des caraïbes en vue de leur développement respectif. Actuellement, c'est Rebecca Sueur qui est la directrice du Paisac. Outre Placide Odimba de la République démocratique du Congo, huit autres entraîneurs sportifs venus d'Afrique et des Caraïbes ont également participé à cette 27^e session de formation du Paisac. Aussi a-t-on noté la participation de Ravelyne D'analie Saint Louis (Fédération haïtienne de natation), Djiguiba Dramane (Fédération ivoirienne d'athlétisme), Fernando Hessou (Fédération Béninoise de lutte olympique), Jean-désiré Aguigah (Fédération togolaise de handball), Gabriel Tchikaya (Fédération Congolaise de

handball/Congo Brazzaville), Daouda Nitiema (Fédération Burkinabé de Taekwondo), Ahmed Belesbir (Fédération marocaine de Golf) et Alioune Badara Traore (Fédération malienne de Taekwondo). Formations classique, avancée et complémentaire Les stagiaires ont suivi la formation classique, complémentaire et avancée. Ce sont des entraîneurs canadiens qui ont dispensé les cours de la formation classique dans le cadre du Programme national de certification des entraîneurs (PNCE) piloté par l'Association canadienne des entraîneurs (ACE). Il y a eu à cet effet des modules de formation, entre autres, Mieux agir ; les fondamentaux du mouvement ; les compétitions – développement ; l'introduction à la compétition ; la compétition et développement - gestion des conflits ; la compétition et développement - psychologie de la performance ; la compétition et développement - développement des qualités athlétiques et la compétition et développe-

ment – efficacité en entraînement et leadership. Les cours de la formation avancée ont été suivis selon le programme Paisac, assurés par d'éminents professeurs de renommée internationale et spécialistes en sciences appliquées au sport, notamment Charles Cardinal et Michel Portmann. Ils ont parlé des filières énergétiques (filiales anaérobie alactique, anaérobie lactique et aérobie), de la préparation physique, du développement à long terme de l'athlète. Ici l'on note par exemple que le développement à long terme de l'athlète est un concept basé sur l'encadrement et l'accompagnement du jeune enfant, futur athlète, vers la réalisation des performances en compétitions internationales. Les derniers points de la formation avancée ont été la planification de la performance et la préparation physique pratique.

En guise de formation complémentaire, les entraîneurs stagiaires ont suivi une formation spéciale en lutte anti-dopage à l'Agence mondiale anti-dopage de

Montréal sanctionnée par une évaluation en ligne. C'est également dans ce même contexte que les entraîneurs stagiaires ont été amenés à suivre un exposé au siège de l'Association canadienne des entraîneurs à Ottawa pour mieux cerner les objectifs et la philosophie du PNCE). Les stagiaires ont chacun obtenu un diplôme au terme de cette formation sur les sciences appliquées au sport.

Placide Odimba...

C'est donc outillé que Placide Odimba Wembo a regagné Kinshasa, ayant parfait ses connaissances. Ce licencié en éducation physique de l'ex-Institut pédagogique national devenu aujourd'hui Université pédagogique nationale est enseignant d'éducation physique, directeur technique national de la Fédération de Badminton du Congo, entraîneur de basket-ball, assistant chargé des Sports à l'Institut supérieur de commerce de Kinshasa et récemment diplômé en sciences appliquées aux sports à Montréal au Canada.

M.E.

CHAMPIONNAT NATIONAL DE GYMNASTIQUE

Moisson satisfaisante pour la Ligue interdépartementale

La Ligue interdépartementale de Gymnastique du Kouilou/Pointe-Noire a remporté 4 médailles au championnat national qui s'est déroulé en septembre à Brazzaville. De retour de cette compétition qui a regroupé cinq départements, le directeur technique interdépartemental, Jean Miamonita Tétani, s'est confié à la presse locale.

Le championnat nationale de gymnastique a regroupé, durant deux jours, les gymnastes de Brazzaville, Pointe-Noire, Niari, Lekoumou et la Cuvette-Ouest. En effet, après sa dernière participation à cette même compétition en 2014 à Brazzaville où elle avait remporté huit médailles, la Ligue interdépartementale vient encore de réaliser une bonne moisson d'après son directeur technique. La ville de Pointe-Noire a été représentée par six gymnastes dont deux filles et quatre garçons. Ces derniers ont pris part à deux épreuves. En gymnastique artistique, les Ponténégrins ont glané 4 médailles dont deux médailles d'or, une médaille d'argent et une autre de bronze.

Les deux médailles d'or ont été remportées respectivement par Mpanzou Nordes en juniors dames et Yann Kimi Mayinga en juniors hommes. Nicole Mpanzou Loemba a offert la médaille d'argent à la ligue et Augustin Diakoundila la médaille de bronze. À l'issue dudit championnat, le département de Pointe-Noire s'est placé deuxième derrière Brazzaville. Satisfait de la prestation de ses gymnastes, Jean Miamonita Tétani s'est prêté à la presse locale. « Je suis très content de la prestation de mes gymnastes. Sur six participants, nous avons remporté 4 médailles. Ce qui sous-entend que si nous avions présenté plus de gymnastes, on devrait gagner plus de médailles. C'est encourageant pour ces jeunes », s'est-il réjoui.

Charlem Léa Legnoki

PROTECTION DES TORTUES MARINES

L'ONG Renatura Congo forme des agents de patrouille



Des tortues marines sur le littoral de Pointe-Noire

Vingt et une personnes participent du 3 au 4 octobre à la formation que cette association, qui a pour vocation la protection des tortues marines, organise à l'éco-centre situé au quartier Mpita dans l'arrondissement 1 Lumumba.

L'activité est organisée en prélude au lancement, courant ce mois d'octobre, du programme de suivi et de sauvegarde des pontes et femelles de tortues marines sur le littoral congolais. La côte congolaise est un lieu très important de re-

production des tortues marines, car 5 de ses 7 espèces viennent y pondre leurs œufs. Parmi elles figurent en grande partie la tortue luth (l'espèce la plus grosse du monde) et la tortue olivâtre, deux espèces reconnues comme menacées de disparition par l'Union internationale pour la conservation de la nature.

Il est donc important pour Renatura de protéger les nids pour éviter que les œufs ne soient

pas mangés par les autres animaux ou déterrés par les habitants des villages côtiers. Cela permet à ces œufs d'arriver à maturité et garantit la survie des tortues marines. Pour mener à bien cette mission, pendant deux jours, les participants suivront une formation en écologie, suivi et sauvegarde des tortues marines pendant la saison de ponte qui va d'octobre à janvier.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.

Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gessou
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)

RENTÉE SCOLAIRE

Nombre d'élèves aux abonnés absents

Les vacances ont pris fin et les élèves ont été appelés à renouer avec le chemin de l'école, le 2 octobre, sur toute l'étendue du territoire national. À Pointe-Noire malheureusement, les cours ont commencé très timidement, car beaucoup d'élèves ne se sont pas présentés dans les classes.

Les élèves ont été peu nombreux sur le chemin de l'école à l'occasion de la rentrée officielle des classes. L'ambiance était feutrée dans les différents établissements d'enseignement de Pointe-Noire où l'on a constaté l'absence des élèves, alors que les enseignants ont été présents à leurs lieux de travail. Dans la quasi-totalité des



écoles, les salles de classes ont été vides. C'est le cas de l'école primaire Lien-Athanase Dambou, située dans le premier arrondissement Lumumba où, sur 350 élèves attendus le matin, seulement 36 élèves ont été reçus. Même décor au CEG Antoine Bantou, situé dans le deuxième arrondissement Mvoumvou, sur 552 élèves attendus pour les classes de 3e, seulement 126 élèves ont été présents. Et 506 élèves attendus pour les classes de 5e, à peine 106 élèves sont venus.

Interrogés par Les Dépêches de Brazzaville, de nombreux Ponténégrins ont essayé de trouver une explication à ce manque d'engouement. « Les parents d'élèves font face cette année à une situation économique extrêmement difficile, le pays connaît une crise et cela a impacté sur la rentrée scolaire », ont-ils dit. Et d'ajouter que cela est également dû à la fausse rumeur, qui a circulé dans la ville, selon laquelle la rentrée scolaire aurait été repoussée au 9 septembre.

Hugues Prosper Mabonzo

DÉPARTEMENT DU POOL

Un don de vivres au profit des déplacés du district de Mbandza-Ndounga

Le président du parti Action permanente pour le Congo (APC), Rodrigue Malanda Samba, a offert le 1er octobre, des vivres aux populations déplacées du district de Mbandza-Ndounga accueillies dans les familles à Brazzaville

Composé du poisson salé, des cuisses de poulets, bidons d'huile et sacs de riz, ce don destiné aux déplacés des 35 villages que compte le district de Mbandza-Ndounga a été réceptionné par le représentant du sous-préfet de cette contrée, Thomas Mbouabani. « Votre action d'assistance aux déplacés de Mbandza-Ndounga vient de se joindre à quelques unes menées par vos doyens d'âge, sensibles aux douleurs des déplacés de notre district. Nous vous sommes très reconnaissants et nous ne manquerons pas de graver votre action dans notre mémoire collective », a-t-il souligné.

Selon lui, le district de Mbandza-Ndounga est un malade qui s'ignore car il marche les pieds joints. Son environnement ne reflète pas, a déploré Thomas Mbouabani, son âge en tant que premier Poste de contrôle administratif de la République du Congo. « Il a donc perdu son droit

d'ainesse. Dans ce contexte, Mbandza-Ndounga a besoin d'une assistance soutenue mais surtout d'un



Rodrigue Malanda remettant un échantillon à Thomas Mbouabani / crédit photo Adiac

diagnostic provenant d'un médecin assermenté. Toutes les énergies émancipatrices, productrices et socioculturelles seraient les bienvenues pour que Mbandza-Ndounga retrouve son sourire d'antan », a conclu le représentant du sous-préfet, lançant un SOS aux personnes

de bonne volonté pour venir en aide à une population meurtrie.

Justifiant son geste, Rodrigue Malanda Samba a indiqué qu'il s'agissait d'une action de solidarité vis-à-vis de ces populations désœuvrées, sinistrées. « Le président de la République, lors de son dernier discours, a deman-

dé à ce que nous soyons tous solidaires. Je crois que notre solidarité doit avant tout aller vers les plus fragiles d'entre nous comme des populations sinistrées venant du département du Pool, actuellement accueillis à Brazzaville », a déclaré le président de l'APC.

D'après lui, le choix du district de Mbandza-Ndounga se justifie par le fait que les 35 chefs de village se sont rapprochés du parti pour poser leurs doléances. Mais les déplacés des autres sous-préfectures bénéficieront prochainement de l'assistance de l'APC.

Rappelons que la crise du Pool a occasionné plus de 138 000 déplacés dans les départements de la Bouenza et de Brazzaville. « Le problème du Pool, il faut que nous soyons tous sérieux parce que ce sont nos parents qui meurent. Il nous faut faire des efforts pour que ceux qui sont en forêt, notamment le pasteur Ntumi et ses hommes puissent sortir », a invité Rodrigue Malanda Samba qui est également originaire de ce département.

Parfait Wilfried Douniama

VERNISSAGE

Lebon Chansard Ziavoula dit Zed présente ses œuvres photographiques sur Brazzaville

Intitulée « Couleurs de Brazza », l'exposition du photographe congolais Lebon Chansard Ziavoula dit Zed prendra fin, le 30 octobre prochain. Durant 1 mois, les passionnés des arts et de la culture congolaise, découvriront les photographiques de la ville de Brazzaville dans toute sa splendeur.

Brazzaville vit depuis quelques semaines une rentrée culturelle et artistique, pleine d'énergie et d'effervescence. Cette effervescence, a indiqué le directeur artistique et des relations publiques de Pefaco hôtel Maya-Maya, Alexandre Becher, à l'ouverture de cette exposition, a commencé tout d'abord avec les rencontres internationales d'art contemporain (Riac) organisées par la directrice artistique et présidente du collectif d'artistes, Bill Kouelany, aux ateliers Sahn. Après ces rencontres qui ont pris fin, le 23 septembre, le tour revient au photographe congolais, Lebon Chansard Ziavoula dit Zed, membre du collectif Génération Elili depuis 2010 dont il devient le chargé à la communication.

Evoquant les circonstances de l'organisation de cette exposition, Alexandre Becher, a indiqué que Lebon, pho-

tographe congolais qui a reçu après une sélection draconienne, le prix du jury lors des 8èmes francophonies qui se sont déroulées à Abidjan en Côte-d'Ivoire et lui, se sont connus depuis plus d'un an. Ils se sont rencontrés par l'intermédiaire de « La Congolaise 242 », une plate-forme gérée par des bénévoles dont le contenu est principalement artistique, culturel et social des valeurs que prônent et défendent le groupe Pefaco hôtel à travers le continent africain où ils sont installés depuis plus de 25 ans.

« Lors de nos nombreuses entrevues avec Lebon, nous avons découvert que nous avons cette passion, celle des enseignes peintes à la main qui décor le paysage africain. Nous avons discuté de son travail à plusieurs reprises avons même échangés des livres sur ce sujet. Il fut donc tout naturel pour moi de lui proposer de venir exposer son travail au sein du Pefaco hôtel Maya-Maya », a déclaré le directeur artistique et des relations publiques de Pefaco hôtel Maya-Maya.

Pour Alexandre Becher, les photos de l'exposition de Lebon Chansard Ziavoula dit Zed, les embarquent dans un voyage aux paysages multiples, colorés, fascinants qui représentent l'Afrique dans toute sa splendeur. «

Les artistes africains dans leur diversité artistique sont des acteurs importants du monde des arts et de la culture. Ce monde doit et devra compter dans des prochaines années sur ces artistes multiples facettes. Leurs travaux, la profondeur de leurs œuvres, l'émotion et l'interrogation qu'elles suscitent en nous, nous interpellent à chaque exposition », a-t-il ajouté.

Parlant de son travail, Lebon Chansard Ziavoula dit Zed, a remercié Pefaco hôtel et particulièrement Alexandre Becher qui lui a fait l'honneur de présenter ses œuvres. Le travail sur l'exposition « Couleurs de Brazza » est parti d'une observation. La plupart des enseignes existantes dans les boutiques que ça soit dans les salons de coiffure, représentent des grandes stars. Si ce ne sont pas les présidents de la République, ce sont les footballeurs ou les musiciens. C'est pourquoi, Lebon Chansard Ziavoula a pensé qu'en tant que photographe, il peut représenter la ville de Brazzaville à travers ses neufs (9) communes. C'est le travail qu'il a effectué.

Rappelons que l'exposition sur « Je te présente ma ville » organisée dans le cadre de la sixième édition des Riac, se poursuit aux ateliers Sahn jusqu'au 23 novembre ; le temps de la rendre visible au Pefaco hôtel Maya-Maya à partir du 23 novembre, où les ateliers Sahn sont en résidence permanente.

Toujours dans la volonté de mettre en avant les artistes du Congo, le chanteur congolais Mystik Mystère a, au cours de cette soirée, interprété quelques chansons contenues dans son dernier album « Fidélité ya M'Piaka », qui a été tourné au Pefaco Maya-Maya, il y a quelques semaines.

Né en 1988 au Congo, Lebon Chansard Ziavoula dit Zed, est diplômé en communication documentaire de l'université Marien Ngouabi de Brazzaville.

Bruno Okokana

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL FÉMININ

La compétition démarre le 10 octobre à Brazzaville

Six équipes prennent le départ, le 10 octobre prochain au stade Alphonse-Massamba-Débat, en vue de succéder au terme des cinq journées à l'AC Léopards tenant du titre.



Lors de la première journée, Rayons du soleil affrontera à 10 heures le Football club féminin La Source. En deuxième rencontre, prévue à 14 heures, l'AC Léopards sera aux prises à Royal RF avant l'AC Colombe-CESB à 16 heures.

La deuxième journée débutera le 13 octobre par la rencontre CESB-Rayons du soleil. Dans les heures qui suivront, Royal RF va jouer contre l'AC Colombe puis le FCF La Source accueillera l'AC Léopards.

Le 16 octobre, dans le cadre de la 3e journée, Royal RF croisera le CESB, l'AC Léopards en découdra avec Rayons du soleil avant la troisième rencontre de la journée qui opposera AC Colombe au FCF La Source.

Rayons du soleil-AC Colombe ouvrira le bal le jeudi 19 octobre de la 4e journée du championnat. Les deux autres rencontres de cette journée opposeront respectivement, le FCF La Source à Royal RF et l'AC Léopards à CESB.

Pendant la cinquième et dernière journée, l'AC Colombe va affronter, le 22 octobre, l'AC Léopards à 10 heures. En seconde explication, Royal RF en découdra avec Rayons du soleil avant le dernier match du championnat qui mettra aux prises le CESB au FCF La Source.

James Golden Eloué



Les photographies de Lebon Chansard Ziavoula dit Zed (Adiac)